

L A C L E F  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

F E V R I E R 1731.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XXXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal continuëra de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres piéces qui pourront intéresser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 13. vol. , Bibliotheque Italique 4. vol. : il continuëra de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

## LA CLEF DU CABINET

DES

## PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

Février 1731.

## ARTICLE I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature  
& autres remarques curieuses depuis le  
mois dernier.*

I. **D**Ans l'extrait qui a paru des Journaux de *Leypfich* de l'année 1729., où il est parlé d'une Traduction Latine du Dictionnaire du Rev. Pere Dom Augustin Calmet, Abbé de *Senones*, par Dom Manfi, les sçavans Editeurs de ces actes n'ont pas oublié de donner leur applaudissement à l'Abregé d'une nouvelle Bibliotheque Sacrée que le R. P. Dom Ildesonse Catelinot, de l'Ordre de St. Benoit, a mis au jour : Voici comme ils parlent de ce racourci.

*Accessere etiam sub finem mensura cava Hebraorum ad Gallicarum modum redacta, & imprimis nova Bibliotheca sacra compendium admodum elegans & lectu jucundum, à viro Revendo Ildesonso Catelinot Bibliotheca Abbatis S. Michaëlis Praefecto, ex opere maximo quod molitur excerptum, in quo pauca illa quæ clar. Auctor de Sacr. Bibliorum Editionibus*

*versionibus & commentariis, deque Scriptoribus; qui de studio sacra Scriptura egerunt, Tomo primo Dictionarij promiserat, ita emendat atque auget, ut aliis & praesertim Longo (le P. le Long) non observata, largâ manu adspergat, simul & vitas subindè Authorum breviter enarrans; quem adèd, cùm vel ex his vastam ejus notitiam, quasi ex ungue leonem agnoscamus, publico nomine rogamus, ut aut grandius opus illud eruditus non invident, aut cered Longianam Bibliothecam è scriniis suis supplere, atque illustriorem, magisque utilem reddere dignetur.*

Le R. P. Ildefonse Catelinot, pour témoigner la reconnoissance qu'il a aux Sçavans, dont nous venons de parler, d'avoir ainsi fait mention de l'Ouvrage qu'il médite, leur adressa la Lettre suivante, dans laquelle on verra le dessein & la distribution des matieres qui doivent le composer. Nôtre attention à relever autant qu'il est en nous le merite de ceux qui travaillent à illustrer la Republique des Lettres, nous met dans une espece d'obligation de ne pas passer sous silence les deux pièces Latines que nous inserons ici, touchant un Ouvrage, dont l'Édition, si elle a lieu, ne tiendra sûrement pas la moindre place dans les plus belles Bibiliotheques de l'Europe.

Clarissimis & eruditissimis actorum Lipsiensium Editoribus, Ildefonsus Catelinot, Presbyter & Monachus Ordinis sancti Benedicti è Congregatione SS. Vitoni & Hydulphi, optimam salutem in Domino.

**A**cta anni 1729. more meo dum evolvo, Eruditissimi Viri, in eum locum incidi, in quo, postquam praeclarè de Lexico Biblico Reverendi admodum Patris D. Augustini Calmet, Abbatis Senonensis,

*impet*

*des Princes &c. Février 1731. 83*

nuper curâ D. Mansi Latinè reddito scripsistis , mentionem de meo Bibliotheca sacra Compedio perquam honorificam iniecistis. Quod de hac mea opella tulistis iudicium , sicut mihi gratum accidit , ita ingens opus super eodem argumento iam diù meditati , planè propitium. Si enim æquissimis rerum aestimatoribus tenuè illud specimen placuit , spes est non placiturum minus opus integrum , iam penè absolutum & praelo maturum. Hujus verò brevem quandam imaginem hîc delineare juvat , ut vel ex ea pernoscatis ecquid spei sit reliquum , post hac quam tentabo longiorem operam spectanda & approbanda , an excludenda sit vobis priùs.

Longianam Bibliothecam gallicè , pluribusque numeris auctam illustrare utilioremque reddere animus est ; istuc ut efficiam in quinque partes omnem dispersior materiam. Prima continet Praefationem generalem totius operis , dein quatuor Tractatus Historico-criticos in Bibliothecam sacram ; quibus subjiciuntur nomina Auctorum , quotquot in ea laudantur , ordine alphabetico disposita , cum brevi eorum vita , & sincero de illis iudicio. Hac prima pars subsequenti prolusionis loco est , & primum volumen formâ majori constituet. Secunda , quæ secundo volumine continebitur , exhibebit Tractatus Isagogicos , seu Dissertationes , Exercitationes , Prolegomena , & id genus opera critica , quæ à primo Ecclesiæ saculo , & nostrâ potissimum atate in sacros Codices generatim vulgata fuere : De nativa sacrarum Scripturarum indole , litteris , versionibus & editionibus , de critica sacra , Philologia , interpretandi modo , de Historia sacra , cultu sacro , politia sacra Hebraeorum &c. Tertia & quarta pars sistent omnes Commentatores tam veteris quàm novi Testamenti , antiquos & recentiores sive editos , sive manuscriptos cujusque idiomatis , Religionis , Communionis & Gentis.

*Claudet opus quinta & ultima pars de Lexicis & Grammaticis Hebrais, Græcis & aliis libris ad edificandas Linguas Orientales necessariis: Tres illa partes in tertium & ultimum Volumen convenient.*

*Ea est, Eruditissimi Viri, quod melior, operis ratio ordoque. Ex vestro arbitrio totum pendet. Si è re Christiana futurum judicaveritis ut evulgetur, prodibit statim atque Typographum repererim qui illud pralo suis impensis mandare voluerit, alioquin in Scriniis meis otiosum quiescet. Valet, & ad rem litterariam locupletandam novos in dies animos assumite.*

II. *Paris.* Les pieces concernant la Physique & la Chimie, inserées dans quelques uns de nos Journaux, ayant trouvé des Approbateurs qui nous ont scû bon gré de les avoir renduës publiques; nous nous flatons que la description rapportée ici d'une machine nouvellement inventée, qui semble porter en elle-même le principe de son mouvement, sera pareillement bien reçûë; & nous nous servons pour cet effet du raisonnement d'un Sçavant sur cette matiere.

*Tout le monde scait que la flamme d'une lampe immobile peut faire tourner une rouë librement suspenduë, & paralelle à l'horison, quand tous ses rayons sont autant de lames obliquement situées au tour du centre de cette rouë; mais on ne s'imagineroit peut être pas si aisément qu'une simple aiguille, à peu près semblable à celle d'une Bouffole, portant à chacune de ses branches une petite plaque inclinée de 54. degrés sur le plan de l'horison, pût être déterminée à tourner pareillement au tour de son propre centre, par la flamme d'une bougie suspenduë vers l'extrémité d'une des branches de cette aiguille. Quel-*  
ques-

ques-uns soutiendroient , sans doute , qu'il seroit nécessaire de tenir en main la bougie , & de suivre de la main l'aiguille que la flamme feroit tourner , en frappant la lame oblique qui y seroit inserée ; du moins c'étoit la pensée du Sçavant Pere de Chales: Car voici ce qu'il dit de la rouë dont on vient de parler. Certum est si candela , quæ in hoc casu se habet per modum principii motus , machinæ ita annectatur , ut motû machinâ , moveatur etiam ipsa candela , nullus sequetur motus. Le raisonnement de ce sçavant Mathématicien paroïssoit bien fondé. Voici, ce semble , à quoi il se réduit. Pour qu'une bougie suspenduë à une machine pût faire tourner cette machine , il faudroit que cette bougie pût se faire tourner elle-même. Or elle ne peut se faire tourner elle-même ; donc &c. Mais le Pere Percheron , Regent de Physique au Collège de Loüis le Grand , a fait voir par l'experience même , que le mouvement d'une telle machine n'est nullement impossible ; & que toute la théorie sur laquelle on a décidé de son impossibilité , est mal fondée. Il n'est pas vrai , à la rigueur , dit le Pere Percheron , que la bougie dont la flamme fait tourner la rouë dont il s'agit , se fasse tourner elle-même ; puisque cette bougie ne produit point en elle-même le mouvement propre de la flamme , & que ce mouvement , non plus que celui qui en résulte dans l'air environnant , ne dépendent aucunement de la disposition de la machine. La flamme est un liquide , dont le mouvement est aussi étranger à la machine , que la pesanteur des poids , qui servent à faire tourner les rouës d'une Pendule , est étrangere à cette Pendule. Il n'y a proprement que la direction de la flamme qui dépende de la disposition mécanique , c'est-à-dire , de l'inclinaison des plaques obliques. C'est cette inclinaison qui rend oblique la percussion du liquide , qui va heurter contre ces deux petits plans inclinés ,

inclinés, & qui fait que cette percussion agissant sur les surfaces frappées, par la ligne perpendiculaire, elle a la force de les faire tourner. Ceux qui auroient de la peine à croire le fait, dont on rend ici compte au public, pourront s'en convaincre eux-mêmes, lorsque le Professeur fera expliquer publiquement un bon nombre de nouvelles expériences, qu'il annonce sous le titre de *Nova Physicæ experimentalis instrumenta, cum variis experimentis eorum ope faciendis.*

Voici la première ébauche de la machine dont il est ici question, qui est des plus simples, & n'a rien de frappant pour ceux qui jugent du mérite de l'invention par le prix de l'ouvrage. Il faut la voir avec des yeux d'Artiste pour en être satisfait.

C'est un gros fil de laiton de la longueur de trois pouces, plié en double, & dont les deux parties sont contiguës dans toute leur longueur, excepté au milieu, où chacune des branches s'éloigne de l'autre, pour former un cercle qui donne passage à un petit cône de verre semblable à la chape d'une Boussole; par le moyen duquel cette espèce d'aiguille peut être suspendue sur un pivot. A chacune des branches est insérée une petite plaque de cuivre d'un pouce & demi de largeur, sur deux pouces de longueur. Ces deux petites plaques très-minces sont inclinées en sens contraires, & font avec le plan de l'horison, un angle de 54. degrés. Au dessous de chacune de ces petites plaques est suspendue une espèce de plat de balance, sur lequel on met une bougie.

La machine ainsi préparée se met en équilibre sur son pivot. On allume les bougies, dont la flamme, ou plutôt la fumée, & l'air agité par la flamme, allant heurter contre les lames obliques, font tourner la balance, & avec elle tout ce qui y est suspendu.

Voilà à quoi se réduit la construction de la nouvelle machine.

machine, que l'on appellera, si l'on veut, La balance tournante. Pour ce qui est de son mouvement; la résistance qu'apporte l'air à sa division étant le plus grand obstacle qui le puisse empêcher, toute l'adresse consiste à faire ensorte que cette résistance soit toujours moindre que la force employée à mettre la machine en jeu.

La moindre découverte faite par un Physicien ne se trouve gueres sans consequence. La Méchanique de la balance tournante a donc été depuis apliquée à l'exécution d'une nouvelle Sphere de Copernic, laquelle imite, comme d'elle-même, presque tous les differens mouvemens des corps celestes, que les autres Spheres ordinaires ne font que représenter.

On s'est aussi servi avec succès de la balance tournante pour l'exécution des petits jeux magiques de l'Aiman: en voici la maniere. On a suspendu un Aiman à un des bras de la balance, & pour que l'équilibre fût gardé, on a attaché un contrepoids à l'autre bras. On a mis l'arbre, qui sert de soutien à toute la machine, dans un plat de verre plein d'eau, & voici les phénomènes qu'on a remarqués. 1. Avant même que les bougies soient allumées, si l'Aiman suspendu ne peut tourner assez librement au tour de son propre centre, & qu'il ne se trouve pas dans la situation qu'il doit avoir par raport aux pôles du monde, il fait tourner la balance, jusqu'à ce qu'il ait repris la direction de son axe. 2. Si on n'allume qu'une des bougies, on aperçoit une espece de combat entre la force qui dirige l'Aiman, & celle de la cause qui fait tourner la balance, de sorte qu'à chaque fois que l'Aiman passe par la ligne de sa direction, il retarde le mouvement commun. 3. Les deux bougies étant allumées, si l'Aiman a la liberté de tourner aisément au tour de son propre centre, à mesure que par le mouvement commun il est emporté au tour du

centre

centre de la balance de droit à gauche , il tourne en sens contraire au tour de son propre centre , & conserve son axe paralelle à lui-même. Ce mouvement propre de l'Aiman est un merveilleux exemple du Parallélisme que Copernic attribue à l'axe de la terre dans tout le cours de sa révolution annuelle au tour du Soleil. 4. De petites figures creuses d'émail ou de cire embrochées d'un fil de fer , étant mises sur la surface de l'eau qui est dans le plat , on les voit circuler avec l'Aiman , & l'accompagner dans toutes ses révolutions. 5. Une pierre d'Aiman étant demeurée pendant quelques semaines suspendue à cette balance , d'où on avoit retranché tout ce qui est inutile à l'équilibre ; cette pierre s'est trouvée avoir beaucoup plus de force , qu'elle n'en avoit auparavant.

III. Barois & Guerin , Libraires à Paris , impriment actuellement l'Histoire de l'Isle Espagnolle , ou de *St. Domingue* en deux vol. in 4° par le P. de Charlevoix Jésuite. Le premier Tome de cet ouvrage comprend toutes les découvertes de Christophe Colomb, celles de la Mer du Sud, du Mexique, & de toute cette partie du Continent de l'Amérique, qui est entre le Canada & la Virginie d'un côté , & le Perou de l'autre ; l'Histoire de ces découvertes étant nécessairement liée avec celle de cette première Colonie des Espagnols. Le second vol. contient tout ce qui regarde la naissance & les progrès de la Colonie que les François ont fondée dans les quartiers de la même Isle que les Espagnols avoient abandonné ; ce qui renferme les plus beaux traits de l'Histoire des Aventuriers, soit Flibustiers , soit Boucanniers, auxquels la France est en bonne partie redevable de ce bel établissement, le tout tiré des Mémoires de la Cour, qui se conservent au dépôt de la Marine , & surtout de ceux que le Pere le Pers a envoyés

envoyés à l'Auteur , & qui travaille depuis 26. ans dans cette Ile en qualité de Missionnaire. Cette édition sera enrichie d'environ vingt Cartes ou planches , & terminée par une description exacte de l'état present des deux Colonies.

IV. Les Memoires de Mr. de la Colonie, Maréchal de Camp des Armées de Son Alt. Electorale de Baviere , paroissent en deux vol. in 8° imprimés à *Bourdeaux* : Ils contiennent l'Histoire de la guerre depuis la Paix de Riswick jusqu'à la dernière Paix generale ; ce qui qui s'est passé en Italie & en Espagne , la bataille de *Belgrade* contre les Turcs ; enfin les aventures & les combats de l'Auteur : On trouve ce Livre également instructif pour les gens de guerre , & curieux pour les Lecteurs.

V. *Milan*. La Societé Palatine établie en cette Ville , a mis au jour le dix-septième Tome du Recueil , *Scriptores rerum Italicarum* , & le dix-huitième. La plupart des pièces qu'elle y publie n'avoient pas encore été imprimées , & elles jettent une grande lumière sur les affaires des treizième & quatorzième siècles. En voici la liste.

1. *Chronicon Senense italicè scriptum ab Andrea Dei , & continuatum ab Angelo Tura cum notis* ; Il comprend depuis 1186. jusqu'en 1352.

2. Depuis 1352. on est conduit jusqu'en 1381. par la pièce suivante , *Annales Senenses, Authore Nerio Donati filio* : Le même a fait les notes de ces Annales , & de la Chronique précédente ; c'est Mr. Hubert Benavoglienti Patrice. Ces Annales n'avoient point paru , non plus que la pièce suivante , qui rapporte les actions des Marquis d'Est pendant plus de 250. ans.

3. *Chronicon Estense*. Cet Ouvrage conduit par des Auteurs contemporains , depuis 1101. jusqu'en 1354. a été continué par d'autres jusqu'en 1393.

4. C'est encore une Histoire imprimée pour la première fois, & écrite par un Ecrivain contemporain que le *Chronicon Mutinense* de Jean de Bajano, depuis 1002. jusqu'en 1363.

5. *Ephemerides Urbevetana*, Ouvrage anecdote d'un Ecrivain du milieu du 14. siècle, pour 1342. jusqu'en 1363. Il a été composé en Italien, ainsi que les deux suivans.

6. *Danielis Chinatij Tarvisini Belli apud Fossam Clodiam & alibi inter Venetos & Genevenses gesti, accurata descriptio*: cela regarde l'an 1378.

7. *Gorelli Aretini Notarii Poëma de rebus gestis in Civitate Aretina ab anno 1310. ad 1384.*

8. *Chronicon Ariminense*. Il occupe depuis 1188; jusqu'en 1385., d'où il est continué par un autre Auteur aussi anonyme jusqu'en 1452.

9. *Monumenta Pisana*, depuis 1089. jusqu'en 1389., & de-là par un Anonyme jusqu'en 1406.

Le Tome dix-huitième contient :)

1. *Vita Episcoporum & Patriarcharum Aquileiensium*: l'Anonyme commence dès le premier siècle de l'Eglise, & finit en 1358., tems auquel il vivoit, ou environ. A ces vies que Mr. Muratori avoit données, on joint *Liber de vitis & gestis eorumdem Patriarcharum*, Authore Antonio Bellono, avec des additions recueillies d'un Manuscrit du Vatican, & quelques Chartes concernant l'Eglise d'Aquilée, & non encore imprimées.

2. *Petri Pauli Vergerij Justinopolitani Carrariensis Principum ad annum circiter 1355.*

3. *Ejusdem Orationes & Epistola*. Ces Lettres sont historiques.

4. *Breviarium Italica Historia*. Cet Abregé commence sous Frederic II., & finit à l'an 1354. l'Auteur anonyme est de ce tems-là.

5. *Petri Azarij Notarij Novariensis Chronicon de gestis*

*des Princes Ec.* Février 1731. 91

*gestis Principum Vicecomitum* ; depuis 1250. jusqu'en 1352.

6. On y a joint un Ouvrage du même de *Bello Canapiciano*.

7. *Chronicon Placentinum*. Jean de Mussis l'étend depuis 222. jusqu'en 1402.

8. *Annales Mediolanenses* : depuis 1230. jusqu'à 1402.

9. *Chronicon Bergomense Guelpho-Ghibellinum* , *Authore Castello de Castello* , depuis 1378. jusqu'en 1407.

10. *Ordo funeris Jo. Galeatii Vicecomitis Ducis Mediolani* : Il appartient à l'année 1402. : On y a joint l'Oraison funebre par Pierre de Castelletto, de l'Ordre des Ermites de St. Augustin.

11. *Specimen Historia Zozomeni Presbyteri Pistoriensis* : depuis l'an 1410. jusqu'en 1462.

VI. *Londres*. On imprime chez Guillaume Hings, Libraire près de St. Paul, l'Essai d'une Histoire naturelle de la *Floride* , de la *Caroline* , & des *Isles Lucayes* , ou de *Bahama* , contenant la représentation des oiseaux , des bêtes , des poissons , des serpens , des insectes , & des plantes ; mais particulièrement des arbres de haute futaye, arbrisseaux & autres plantes remarquables pour leur rareté , qualités , &c. avec leur description & leur Histoire , que l'on n'avoit point encore données ; des observations sur l'air , le terroir & les eaux ; l'agriculture , grains , légumes , racines , &c. de ces Pays , avec Cartes géographiques , en Anglois & en François , par Marc Carelby. L'Auteur différemment secouru , & par des personnes de la première distinction , & par quelques Membres de la Société Royale de *Londres* , a été mis à portée de faire lui-même , dans chaque Pays dont il parle , les observations & les découvertes , les recherches & les informations ,

les

les descriptions & les desseins qui remplissent cet Ouvrage, & remplissent aussi l'idée magnifique qu'en donne le titre détaillé qu'on vient de lire. De quatre en quatre mois on publiera une certaine quantité de planches qui composent cette Histoire, enrichies de l'explication promise. Le prix sera d'une guinée; & du double pour ceux qui prendront l'Ouvrage en papier Imperial, avec les figures peintes au naturel d'après les originaux.

VII. Le mot de l'Enigme du mois dernier est la *Beauté*.

E N I G M E.

**U**N étranger vêtu de bleu  
S'offre souvent à notre vûë ;  
Malgré son large pied & sa tête pointuë,  
La blancheur de son teint met les Belles en feu :  
Comme leur passion est pour lui sans égale,  
Sil arrive qu'on les regale,  
Pour contenter leur flamme, on le met du festin :  
Cependant tel est son deslin,  
Que maltraité soir & matin  
Sans avoir offensé personne,  
Il pousse les hauts cris des coups que l'on lui donne.

A R T I C L E I I.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **S**eville. On délibere journellement chez Mr. Patinho sur les affaires qui concernent la guerre & la Marine ; & dans l'incertitude où l'on est toujours s'il y aura paix ou guerre au Printems prochain ;

prochain , on a expédié les ordres nécessaires pour recruter incessamment toutes les Troupes du Roi , & remonter la Cavalerie : il se tient aussi de frequents conférences chez le même Ministre entre le Consulat des Indes & les Ministres de France , de la Grande-Bretagne , & des Etats Generaux des Provinces-Unies , au sujet de la répartition aux Intéressés des Effets qui ont été aportés par la dernière Flotille revenue de la *Nouvelle Espagne* , dont l'Indult n'est pas encore réglé ; & selon toute aparence , l'argent tant en barres qu'en Espèces ne sera point délivré aux Particuliers , avant qu'on ait reçu avis que les propositions faites à la Cour de France par le Marquis de Castellar , auront été reçues par les Alliés de Sa Majesté.

II. Mr. Lanti , qui apporte la Barette pour le Cardinal Aldobrandini , arriva le 25. Novembre dernier en cette Ville , dans un Carosse que Son Eminence avoit envoyé à sa rencontre avec quelqu'uns de ses Gentilshommes , & prit son logement dans le Couvent des Augustins , où on lui avoit préparé un Appartement : Le 29. il eut sa premiere Audience publique du Roi & de la Reine , à qui il délivra deux Brefs du Pape son Maître , & des Lettres du Duc & de la Duchesse de Parme ; & Sa Maj. n'attend que le rétablissement de la santé du nouveau Cardinal , retenu au lit par une attaque de goutte , pour faire la cérémonie de lui donner en public la Barette , à la requisition de Clement XII.

III. Le 4. Decembre , jour anniversaire de la naissance de la Princesse des Asturies , qui entra dans la vingtième année de son âge , les Grands , les Ministres d'Etat & étrangers , & tout ce qu'il y a ici de personnes de distinction , allerent complimenter là-dessus L. M. , de même que le Prince & la Princesse des Asturies : il y eut ce jour-là un très-beau

beau concert de Musique dans l'Appartement de la Princesse, on y servit aussi un repas des plus somptueux ; & cette fête fut terminée par un grand Bal qui commença le soir, & ne finit que le lendemain matin.

IV. Comme on a meublé depuis peu les Châteaux de Grenade & d'Aranjuez, & mandé de Madrid des Chaises & des Porteurs, cela a donné lieu de supposer que la Cour avoit dessein de faire encore un voyage, ou d'aller faire quelque séjour dans l'un ou l'autre de ces lieux-là ; mais il n'y a présentement plus de doute qu'elle ne passe le reste de l'Hiver en cette Ville, & l'on se persuade que vers le Printems prochain elle retournera à *Port Ste. Marie*, afin d'être plus à portée de donner ses ordres pour l'expédition d'Italie ; Cependant le Roi, qui continue de jouir d'une santé parfaite, aussi bien que toute la Famille Royale, prend tous les jours le divertissement de la pêche à la ligne dans les Viviers du Palais ; les Infants & Infantes celui de la promenade le long de la Riviere ; & l'Infant Dom Carlos se perfectionne à monter à Cheval dans le Manège Royal, où l'Infant Dom Philippe commencera au premier jour à faire le même exercice.

V. Le Roi tint Chapelle publique au Palais le 8. de ce mois, & l'après-midi ce Monarque accompagné de la Reine son Epouse, se rendit à l'Eglise Cathedrale, pour y gagner le Jubilé Universel, accordé par le Pape, à l'occasion de son avènement au Pontificat. On arrêta vers le même-tems en cette Ville deux personnes qui sont gardées à vûë ; & l'on a dépêché des Exprés en plusieurs endroits de la Frontiere, avec ordre d'y saisir aussi quelques-uns de leurs Complices, pour des crimes, dit-on, qui meritent les plus grands châtimens, & que l'on n'a encore pû pénétrer, tant

on garde le secret là-dessus : cette affaire ne laisse pourtant pas de faire ici beaucoup de bruit , & d'exciter les raisonnemens d'un chacun.

VI. L'espérance qu'on avoit conçûe d'en venir à un accommodement avec la Cour de *Vienne* , commence à s'évanouir , par les grands préparatifs de guerre auxquels on voit travailler de toutes parts plus fortement que jamais : On augmente entr'autres de 25000. hommes les Troupes du Roi , sans former néanmoins aucun nouveau Régiment ; chaque Bataillon qui est sur pied devant être augmenté jusqu'au nombre de 750. hommes , outre les Officiers : La Marine doit aussi être mise dans le meilleur état qu'on l'ait encore vûe dans ce Royaume , & l'on n'oublie rien de tout ce qui est nécessaire pour soutenir vigoureusement une guerre que tous ces armemens nous annoncent comme presque inévitable.

VII. *Cadix*. Quoique les maladies qui regnent depuis quelque tems en cette Ville , ne soient pas reconnûes contagieuses , elles ne laissent pas d'emporter assez de monde ; contre l'espérance où l'on étoit de les voir diminuer par la cessation des pluyes continuelles auxquelles on en avoit attribué la cause , comme nous le dûmes le mois dernier ; & l'on compte qu'il y est mort 168. personnes depuis le 26. Novembre dernier jusqu'au 5. Decembre suivant , parmi lesquelles se trouvent le Lieutenant de Roi , & & quelques autres personnes de distinction. On est fort allarmé ici du progrès de ces maladies ; & l'on adresse journellement des vœux au Ciel , afin qu'il plaise à Dieu de les faire cesser.

VIII. *Gibraltar*. Les Ingenieurs partis de *Seville* dans le mois de Novembre dernier , avec ordre de la Cour d'élever un Fort à *St. Roch* , près de cette Place , & quelques autres Ouvrages le long de la Ligne , sont actuellement occupés à les tracer : On

se flatte par-là d'ôter tout moyen aux Anglois d'introduire désormais dans le Pays des marchandises de contrebande, comme ils l'ont fait avec assez de facilité jusqu'à présent. Le *Gosport* Vaisseau de guerre Anglois, qui étoit allé en course jusqu'à l'embouchure du Port de *Salé*, est revenu dans la Baye de cette Ville, avec avis qu'il n'étoit sorti de ce Port aucun Corsaire; & qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on relâchât deux prises Angloises qui y ont été conduites depuis quelque tems, avant que la Paix soit renouvelée avec la Grande-Bretagne, & que les presens de cette Couronne ne soient arrivés à *Mequinez*. On est informé par une autre voye que l'Armée du Roi Muley-Abdalach, composée de Noirs, avoit été surprise & desarmée par ceux de *Fez* & de *Maroc*, que la disette de vivres étoit fort grande à *Mequinez*, où le Roi se tenoit encore, parce que les Habitans de *Tamifna* & de *Ducala*, dont les Territoires sont du côté de *Salé*, & au Nord-Oüest de la Ville de *Maroc*, ne vouloient pas permettre qu'il en sortît aucuns grains & autres provisions; & que cela avoit si fort irrité le Roi, qu'il avoit pris la résolution de marcher en personne de ce côté-là avec un Corps d'Armée, pour obliger par la force des armes lesdits Habitans à ne plus s'opposer à la traite des vivres.

IX. *Portugal. Lisbonne.* Le Vaisseau nommé les *Trois Rois* est arrivé dans ce Port en 65. jours de *Marinhao*, & l'on en attend encore à tout moment quatre autres, qui firent voile de compagnie avec ce Bâtiment, que l'on dit être richement chargés. Le 2. Decembre la Flotte de la *Baye de tous les Saints* arriva dans le *Tage*, sans avoir essuyé aucune tempête pendant son trajet qui a été de 91. jours: elle est composée de deux Vaisseaux de guerre, 22. Bâtimens Marchands, une Flute chargée pour le compte

*des Princes Sc. Février 1731. 97*

compte du Roi , & du Vaisseau de *Goa* : Sa cargaison que l'on dit être la plus riche qui soit jamais venuë de ces quartiers-là, consiste en 16636. caisses de sucre , 12100. rouleaux de tabac, 28085. cuirs à semelles de souliers , 15. millions de cruzades , & beaucoup de diamans. Quatre Bâtimens pour le compte des Négocians d'*O Porto* , sont aussi venus de compagnie avec cette Flotte , chargés de 2149. caisses de sucre & 17354. peaux.

### A R T I C L E I I I .

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. Le 19. Novembre , jour fixé pour la cérémonie de la prise de possession du Pontificat par Clement XII. S. S. se rendit le matin du Palais du *Quirinal* à celui du *Vatican* , où Elle dina. A une heure de l'après-midi Elle alla en cavalcade à l'Eglise de *St. Jean de Latran* , dans une litiere , suivie de douze Cardinaux : Le St. Père fut reçu à la porte par le Cardinal Ottoboni qui en est Archevêque , à la tête de son Chapitre ; & après avoir été conduit devant le grand-Autel , il prit possession de cette Eglise avec les formalités accoutumées : Le *Te Deum* fut chanté ensuite , après quoi le Souverain Pontife reçut ce qu'on nomme l'Adoration de 36. Cardinaux , & de plusieurs autres Prélats & Nobles ; & ayant fait ses offrandes , on le porta sur la grande Loge , d'où il donna sa benediction au peuple , qui s'étoit rendu en foule devant l'Eglise. S. S. retourna ensuite au *Quirinal* : toutes les rues par lesquelles Elle passa , étoient magnifiquement ornées , & l'on avoit dressé des arcs de triomphe

endroits ordinaires. Toute la Prélature & la principale Noblesse étoient revenus de la campagne pour assister à cette fonction solennelle ; & le Chevalier de St. George , de même que la Princesse son Epouse virent la cérémonie du Balcon de l'Hôtel de Ville , qui étoit décoré de riches tapis. On distribua à cette occasion une grande quantité de pain aux pauvres Familles de toutes les Paroisses de la Ville , par ordre du Pape , & le prix de la viande de boucherie fut aussi diminué d'un liard par livre.

II. On a affiché dans tous les lieux publics de cette Ville un Monitoire du Cardinal Secrétaire d'État contre l'Evêque de *Targa* , frere du Cardinal *Coscia* , par lequel il est sommé de comparoître devant le Pape dans le terme d'un mois , sous peine d'être suspendu de tous ses Ordres , Jurisdictions & fonctions Ecclésiastiques : Les Partisans de cet Evêque s'étoient flatés que S. S. ne procederoit pas de la sorte contre lui , parce qu'il étoit allé à la Cour de *Vienne* se mettre sous la protection de l'Empereur ; mais leur attente se trouve mal fondée , sur ce que ce Monarque a défendu l'entrée de sa Cour à ce Prélat , & a même ordonné à ses Ministres de n'avoir aucune entrevûe avec lui ; S. M. I. laissant à la Congregation Criminelle la liberté entière d'agir juridiquement. On assure cependant que la même Congregation a fait remettre entre les mains du Cardinal *Coscia* , les procédures faites contre S. Em. , afin qu'elle puisse y faire la réponse qu'elle jugera convenable pour sa défense : Entretiens la Chambre Apostolique lui demande la restitution d'une somme de 30000. florins , qu'elle doit avoir depensé pendant le séjour qu'elle a fait à *Neptune* ; & l'on portera , dit-on , incessamment une décision sur cette pretention , par laquelle on pourroit voir si elle est bien ou mal fondée.

III. Le 22. après la tenuë d'un Consiſtoire ſecret dans lequel S. S. préconiſa pluſieurs Evêques , Elle fit la cérémonie d'ouvrir la bouche au nouveau Cardinal Ruſpoli , & de donner auſſi le *Pallium* à Mr. Guadagni. Quelques jours après Elle admit à ſon Audience le Cardinal Imperiali , & ſ'entretint enſuite fort long-tems ſur les affaires de Portugal avec Mr. Firau , revenu depuis peu de *Liſbonne*. Le Cardinal Maſſei étoit attendu à *Rome* vers ce tems-là pour recevoir le Chapeau des mains du Pape : Comme cette nouvelle Eminence eſt fort verſée dans les affaires d'Etat & de Religion , dont elle a eu depuis long-tems le ſecret , la commune opinion eſt que S. S. veut ſuivre ſon avis dans une affaire d'importance qu'Elle médite ; ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable , que la Secretairie d'Etat lui écrivit ces jours paſſés une Lettre pour preſſer ce Cardinal de venir au plutôt ici de *Monte-Pulciano* , où il étoit déjà arrivé de ſa Nonciature de France ; & qu'on a donné ordre à tous les Curés des Paroiſſes de cette Ville , de reciter une Collecte en celebrant la Meſſe , pour obtenir de Dieu ſon aſſiſtance dans une réſolution qui eſt de la dernière importance. Les Peres de la Compagnie de Jeſus ont élu pour leur General , le Pere François Rezze , natif de *Boheme* : Le St. Pere a conſéré une Abbaye dans le *Plaiſantin* au Cardinal Alberoni ; & l'on eſt informé qu'il deſtine la Légation de *Ravennne* pour le Cardinal Maſſei , dont nous venons de parler.

IV. On eſt ici dans la crainte de quelques nouvelles broüilleries avec la Cour de Sardaigne , ſur ce que les Miniſtres de cette Couronne ſe ſont formé oppoſés à la viſite de l'Egliſe de *Mortare* , ſituée dans les Etats de S. Maj. Sardaignoiſe , que l'Evêque de *Pavie* vouloit faire faire par ſon Vi-

caire , qu'il déjà avoit envoyé sur les lieux pour cet effet: Le Cardinal Alexandre Albani ayant été informé de cette affaire, en est allé porter les plaintes au Comte de Gros , Ministre du Roi de Sardaigne , & lui fit une sérieuse rémontrance là dessus ; mais on ne sçait pas encore la réponse qui fut faite à S. Em. : quoiqu'il en soit, il s'est tenu depuis une Congregation extraordinaire chez le Cardinal Barberini , dont on n'a pû encore penetrer le résultat. Il paroît aussi du mécontentement parmi les anciens Chevaliers de Malthe sur une affaire dont voici le sujet. Clement XII. ayant fait prier par écrit le Grand-Maître de cet Ordre de pourvoir d'une Commanderie le Chevalier Antinori , il a fait réponse au St. Pere, qu'il lui étoit impossible d'accomplir sa volonté en cela, n'ayant que deux Commanderies à sa disposition par an , qui étoient déjà remplies ; sur quoi Sa Sainteté fit dresser un nouveau Bref qui autorise le Grand-Maître à nommer deormais à trois Commanderies annuellement.

V. Le 3. Decembre , premier Dimanche de l'Avent, le Sacré College se rendit , suivant la coutume , dans la Chapelle Sixtine , où l'on celebra pontificalement la grande Messe : Le Cardinal Barberini porta ensuite processionnellement le Venerable dans la Chapelle Pauline, où il fut exposé sur l'Autel pour les prieres des 40. heures ; mais le Pape n'y assista point , à cause d'une legere indisposition qui lui étoit survenuë. On plaida de nouveau le même jour l'affaire du Grand Prieuré de *Rome* , pardevant les Cardinaux Corradini, Pottia , Petra , Lambertini , & Mr. Valenti , Dataire ; & après un long débat , cette Cause fut décidée en faveur de la Daterie , sans qu'il y eut qu'une seule voix pour le Grand Maître & la Religion de Malthe. Il a été défendu par ordre du Pape aux Religieuses des *Monasteres*

nafteres de *St. Dominique*, de *St. Sixte*, de même qu'à celles de *St. Sixte le vieux*, d'en sortir à l'avenir pour aller assister aux obseques des Religieuses qui viendroient à mourir, quoiqu'elles en eussent obtenu la permission, par un Bref du défunt Pape Benoît XIII.

VI. Le 10. la principale Noblesse de cette Ville envoya ses Carosses au nombre de 88. avec les Gentilshommes au-delà du *Pont-môle* à la rencontre du nouveau Cardinal Maffei, qui revenoit de la Nonciature de France: S. Em. fit ensuite son entrée publique dans cette Capitale avec une magnificence extraordinaire; & s'étant renduë au *Quirinal*, elle fut d'abord admise à l'Audience du Pape, qui la reçut d'une maniere fort gracieuse, & avec toutes les marques de distinction imaginables, quoique S. S. fût alors obligée de garder le lit par une attaque de goutte, dont Elle étoit incommodée. Après l'Audience ce Cardinal alla visiter Mr. Corfini, neveu du Pape, & le Cardinal Secretaire d'Etat, d'où il alla prendre son logement dans le Couvent de *St. Marcel*: S. Em. y reçut d'abord une gratification de 3000. écus de la part de S. S. pour l'aider à subvenir aux grandes dépenses qu'elle va faire, pour soutenir l'éclat de sa nouvelle Dignité.

VII. Dans un Consistoire secret tenu le 11. dans la Chambre contiguë à celle où le Pape étoit au lit, il y eut plusieurs nouveaux Evêques préconisés, après quoi le St. Pere nomma le Cardinal Aldobrandini Légat de *Bologne*, le Cardinal Grimaldi Légat de *Ferrare*, le Cardinal Massey Légat de *Ravenne*; & déclara ensuite le Cardinal qu'il s'étoit reservé *in petto* dans la dernière promotion, sçavoir, Mr. Nery Corfini son neveu: Le Courier qui avoit été envoyé en Espagne par le Cardinal Bentivoglio, Ministre du Roi Catholique, au sujet de la nomination

nation de Mr. Allemanni à la Nonciature de cette Couronne, en revint le même jour, avec la réponse de ce Monarque, portant en substance, que la personne de Mr. Allemanni lui étoit agréable pour être Nonce Apostolique à sa Cour: ce qui causa une joye inexprimable à S. S., qui nomma le lendemain Mr. Simonetti pour aller à *Naples* remplir le Tribunal de la Nonciature en la place de ce premier. Le 18. Elle fit la cérémonie de donner en plein Consistoire le Chapeau aux deux nouveaux Cardinaux Corsini & Massei: Plusieurs Evêques y furent aussi préconisés; & le lendemain la Congregation Criminelle s'étant assemblée au *Quirinal*, accorda à Mr. Etienne Maffignani la liberté de sortir de prison, & de se tenir enfermé dans sa Maison jusqu'à nouvel ordre, sous la caution de 10000. écus qu'il avoit promise pour assurance: Il fut aussi résolu que le Pape pouvoit dépouiller le Cardinal Coscia de son Archevêché de *Benevento*, pour des raisons que l'on dit être plus que suffisantes; & l'on condamna encore quelques personnes à être emprisonnées, & d'autres à être bannies, pour avoir malverté sous le dernier Pontificat. Quelques jours auparavant il s'étoit tenu une autre Congregation au *Quirinal*, composée de sept Cardinaux, & de Mr. Lanfredini comme Secrétaire, dans laquelle on condamna un Livre du feu Cardinal du Bois imprimé en *Hollande*, contre les *Regales* du St. Siege, & l'on résolut en même-tems de mettre incessamment au jour un ouvrage pour refuter ce Livre.

VIII. Le 20. les Ministres de Clement XII. eurent la plûpart Audience de S. S. pour la première fois depuis le recouvrement de sa santé: ce Pontife assista le lendemain à la Congregation du St. Office, & à la prédication de l'Avent, & fit le 22. à ses principaux Domestiques les gratifications que les Papes

Papes ont accoutumé de leur faire tous les ans , à l'occasion des fêtes de Noël. S. S. accorda dans le même tems à Mr. de Sancta Maria l'expédition d'une pension de cent écus , qui lui avoit été accordée par Benoit XIII. son Prédecesseur , peu avant sa mort : ce qui est regardé ici comme une preuve que le St. Pere a pardonné à ce Prélat tout ce dont il étoit accusé. Le Comte Jablonowski , Statoste de Buski , & parent de la Reine de France , vient d'arriver en cette Ville par *Turin, Genes & Florence*, où ce Seigneur a été reçu avec de grandes marques d'honneur & de distinction , tant par le Roi & la Reine de Sardaigne , le Doge & le Sénat de *Genes* , que par le Grand Duc de Tolcane , qui l'a fait servir de ses Carosses , & lui a fait aussi un magnifique present consistant en toutes sortes de rafraichimens. Le Cardinal Marini se dispose au contraire à se retirer à *Genes* sa patrie , fort mécontent de ce qu'on lui a refusé de retourner à la Légation de *Ravenne* : S. Em. a fait de serieuses rémontrances là dessus par écrit à la Secretairie d'Etat , & a fait distribuer aussi dans cette Ville de *Rome* un grand nombre d'exemplaires d'une espece de Manifeste , pour justifier sa conduite.

IX. *Naples.* Les Peres Servites de Nôtre-Dame des sept Douleurs ont fait ici une procession solennelle , pour la Canonization du Saint Peletin Laziosi de Forli , Religieux de leur Ordre : Cette Procession sortit de l'Eglise de *Ste. Claire* des Religieuses Franciscaines , & se rendit à celle de Sainte Marie de *Tous les Biens* des Peres Servites , par la rue de *Toledo* qui est fort longue , & ensuite par la grande Place du *Château-Neuf*. Le Comte de Harlach , Viceroi de ce Royaume , y assista , accompagné de tout le Ministère , & d'un grand nombre de Seigneurs titrés & de Chevaliers : Le Canon de  
tous

tous les Châteaux fut tiré à cette occasion, & l'on a fait aussi une Octave solennelle à l'honneur du nouveau Saint.

X. *Milan*. Les Troupes Imperiales qui ont été envoyées dans leurs quartiers d'hyver, tant dans cet Etat, que dans le Royaume de *Naples*, joiissent d'une tranquillité profonde, & ne donnent aucun sujet de plainte à personne, par la discipline exacte qu'on leur fait observer. Si l'on en croit à un bruit qui s'est répandu depuis peu, la plus grande partie de ces Troupes se mettra en marche vers le Printems prochain, pour retourner en Allemagne, & l'on détachera aussi dans le même tems une bonne partie de la Cavalerie repartie dans le *Milanex*, pour la faire passer ailleurs, sous prétexte qu'elle cause un grand préjudice aux Habitans du Pays; mais en réfléchissant sur la conjoncture presente des affaires, & la necessité de tenir en tout tems un bon Corps de Troupes sur pied dans ces Etats, on conviendra aisément qu'il ne peut y avoir aucun fondement dans tout ce que l'on débite à ce sujet. Le Comte de Mendoza, Régent du Conseil suprême d'Espagne, a pris possession de la Charge de Président du Magistrat extraordinaire de cette Ville, qui lui a été conferée par l'Empereur, en consideration de son merite & de sa grande capacité.

XI. *Venise*. La Fregate nommée le *St. André* fit voile pour *Corfon* le 7. Decembre dernier, ayant à bord une somme considerable d'argent, des munitions de guerre, & des habits neufs pour les Troupes qui ont leurs quartiers dans cette Isle. Le 12. on aprit par divers petits Bâtimens venus d'*Istrie*, qu'il y étoit arrivé sept Vaisseaux Marchands Venitiens revenans de *Constantinople* & de *Smirne*, richement chargés, & qu'ils avoient été escortés jusqu'à *Corfon* par les deux Vaisseaux de guerre qui

avoient

avoient conduit à *Tenedo* le Chevalier Ange Emo, nouvel Ambassadeur de cette Republique auprès du Grand Seigneur : Ces sept Vaisseaux sont depuis arrivés ici de compagnie avec deux autres Bâtimens qui reviennent de *Cephalonie* ; & Mrs. Calini & Minotto Ottoboni en sont partis au contraire, pour aller prendre possession des Evêchés auxquels ils ont été nommés, sçavoir, le premier de celui de *Crete*, & l'autre de celui de *Padoïe*. Le Magistrat de la fanté a fait défendre tout commerce avec plusieurs Villes & Provinces de *Turquie*, sur l'avis qu'on a reçu que la peste s'y étoit communiquée, & y faisoit de grands ravages ; le commerce a aussi été suspendu avec la *Dalmatie*, l'Isle de *Pago*, celles du Golfe de *Quarner*, toute l'*Albanie-Venitienne*, la petite Republique de *Raguze*, la *Lika*, la *Corbassie*, & toute la Côte de *Segna*, *Buccari*, *Buccariazza* & *Fiume* ; & l'on a résolu de n'admettre aucuns Bâtimens, personnes, marchandises & autres choses, qui viendroient de ces quartiers-là, tant par mer que par terre, sans avoir fait auparavant une quarantaine de 28. jours.

XII. *Genes*. Les avis qu'on reçoit frequemment de *Corse* assurent, que les Rebelles de cette Isle continuent toujours dans leurs brigandages, & d'y agir en Maitres absolus, qu'ils ont même depuis peu porté les armes jusques dans les magazins publics, après quoi ils s'étoient retirés comme à l'ordinaire dans leurs habitations, sans avoir trouvé beaucoup de résistance à leur entreprise séditieuse ; & l'on ne sçait encore quand s'exécutera la résolution prise depuis si long-tems par la Régence de cet Etat, d'agir tout de bon contre ces Sujets rebelles, pour les faire rentrer dans leur devoir par la force des armes.

XIII. *Turin*. Tous les Feudataires du Roi ayant été mandés

mandés ici pour prêter à S. M. le serment de fidélité accoutumé, il en est déjà arrivé plusieurs en cette Ville pour le faire; & l'on apprend que le Gouvernement du *Milanez* a permis à ceux qui ont des Fiefs dans la *Lomeline* & dans le Territoire d'*Alexandrie*, de prêter ce serment par procuration. Le Jubilé universel accordé par le Pape, à l'occasion de son avenement au Pontificat, a été publié ici sans aucune opposition de la part de S. M., qui laisse aux Evêques de ses Etats la liberté d'exécuter ce que la Cour de *Rome* leur ordonnera sur cet Article, quoique les différends entre les deux Cours n'ayent pas encore été portés au point d'un accommodement. Le 11. Decembre le Roi & la Reine, accompagnés du Prince & de la Princesse de Carignan, du Prince de Masserano, du jeune Prince de Savoie, du Marquis de Suze, & des principaux Seigneurs de la Cour, partirent de cette Ville, pour aller visiter la Forteresse de *Suze*, & participet en même-tems aux divertissemens de la Foire qui s'y tenoit alors. L. Maj. avoient assisté la veille aux épousailles de la Princesse sœur de la Reine, qui s'y firent avec la cérémonie dont nous allons donner un détail.

Le Baron de Schall, Conseiller Privé de l'Electeur Palatin, ayant été nommé pour épouser par procuration du Prince Héritaire de Sultzbach, la Princesse de Hesse-Rhinfields-Rothembourg, arriva ici le 5. Decembre dernier, dans un Carosse attelé de six Chevaux, qui avoit été envoyé à sa rencontre avec un des Gentilshommes de la Princesse: Il entra dans la Ville au bruit du Canon des ramparts, & alla descendre à l'Hôtel qu'on lui avoit préparé: Sur les trois heures de l'après midi il envoya un de ses Gentilshommes au Palais Royal, notifier son arrivée à cette Princesse, qui l'envoya  
aussi

aussi complimenter le lendemain par son Chevalier d'honneur. Le 7. il alla à l'Audience de S. A. Ser. dans un magnifique Carosse à six Chevaux, aux côtés duquel marchoit la livrée de ce Ministre, & suivi de plusieurs autres Carosses occupés par ses Gentilshommes : Ce Seigneur fut reçu au bas de l'escalier par les Gentilshommes de la Princesse, qui le conduisirent dans son Appartement, où elle étoit environnée de ses Damoiselles d'honneur ; après lui avoir fait trois reverences, il lui presenta deux Lettres, l'une le l'Electeur Palatin, & l'autre du Prince Héritaire de Sultzbach ; & lui fit un Discours, par lequel il expliquoit le sujet de sa Commission : La Princesse y répondit d'un maniere fort gracieuse ; & avec beaucoup de modestie ; & ce Ministre fut ensuite traité très-splendidement à diner au Palais. Le Contract de Mariage fut signé le 8. par la Princesse, & au nom du Prince de Sultzbach par le Baron de Schall, qui remit à S. A. Ser. les bijoux & les joyaux dont il avoit été chargé par le Prince son futur Epoux. Le 10. jour fixé pour les épousailles, cette cérémonie qui fut annoncée de grand matin au peuple par le son des Trompettes & des Timbales, se fit avec beaucoup de magnificence : La Princesse précédée des Gentilshommes de sa Maison, & suivie de ses Damoiselles d'honneur, portans la queue de sa robe, se rendit dans la grande Salle du Palais, qui étoit somptueusement ornée, & y fut conduite par le Baron de Schall, représentant le Prince de Sultzbach : On avoit élevé dans cette Salle un Trône pompeux sur lequel se plaça la Princesse avec le Baron de Schall : Les principaux Seigneurs & Dames de la Cour se placerent aussi vis-à-vis du Trône, au bruit de diverses décharges du Canon & de la Mousqueterie ; & après que chacun eut pris sa place, un Gentilhomme lut

à

à haute voix la procuration du Prince de Sultzbach. L'Archevêque de cette Ville fit ensuite une courte prière , à l'issuë de laquelle on réitéra les salves de l'Artillerie ; & l'Ecuyer de la Princesse l'ayant conduite avec le Baron de Schall devant un Autel dressé au fond de la Salle ; l'Archevêque leur donna la benediction nuptiale ; ensuite de quoi on les reconduisit au Trône ; le *Te Deum* fut alors chanté en musique , pendant lequel on fit encore plusieurs décharges du Canon & de la Mousqueterie. Il y eut le soir une grande fête à la Cour , suivi d'un Bal magnifique qui dura toute la nuit dans l'Appartement de la Princesse. Le 21. S. A. S. prit congé de L. Maj. qui étoient revenus de *Suze* , & partit le lendemain matin avec le Baron de Schall , pour se rendre à la Cour de l'Electeur Palatin , par *Augsbourg*.

XIV. *Bâle*. On parle ici d'un renouvellement d'Alliance entre le Roi de France & les Cantons Suisses Protestans , & que l'Ambassadeur de cette Couronne enverra dans peu une personne à *Zurich* pour mettre cette affaire sur tapis. Les anciens Traités entre l'Empereur & le Corps Helvetique , seront aussi , dit-on , renouvelés , dans l'assurance où l'on est , que ce Monarque a ratifié tout ce qui a été conclu par rapport au Commerce entre l'Abbé de *St. Blaise* & la *Suisse*.

#### A R T I C L E I V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **V***erfailles*. Mr. Alvise Mocenigo , Ambassadeur de Venise , ayant fait le 3. Decembre son entrée publique à *Paris* , Son Exc. reçut dans son

son Hôtel les complimens de L. M. qui lui avoient envoyé pour cet effet le Duc de Rochecouart , premier Gentilhomme de la Chambre du Roi , & le Comte de Tessé Grand Ecuyer de la Reine. Le 5. le Prince de Pons & le Chevalier de Saintot , Introducteur des Ambassadeurs , allerent prendre ce Ministre dans les Carosses de L. Maj. , & le conduisirent ici , où il eut sa premiere Audience publique du Roi. Dans l'avantcour du Château les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses étoient sous les armes & tambour apellant : Dans l'autre Cour étoient les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté , aussi sous les armes & à leurs postes , & sur l'escalier étoient les Cent-Suisses à pied tenans leurs hallebardes à la main : Son Exc. fut reçue au dedans de la Salle des Gardes par le Duc d'Harcourt , Capitaine des Gardes du Corps ; après l'Audience du Roi , & celles de la Reine & de Monseigneur le Dauphin , ausquelles ce Ministre se rendit en robe , conformément à l'usage des Ambassadeurs de Venise , il fut traité très-splendidement à dîner par les Officiers du Roi , & ensuite reconduit à Paris par le Chevalier de Saintot dans les mêmes Carosses qui l'avoient amené ici. On assure que cet Ambassadeur est chargé ent'autres de solliciter en cette Cour un accommodement entre les Alliés de Vienne & ceux de Seville ; & que le Pape & diverses Puissances se donnent aussi de grands mouvemens pour cet effet.

II. Le Comte de St. Florentin , Secretaire d'Etat , étant entierement rétabli de la petite verolle dont il a été fortement attaqué , a eu l'honneur de saluer le Roi & la Reine , qui l'ont reçu fort gracieusement ; & L. Maj. ont fait un pareil accueil au Cardinal de Rohan , qui est arrivé ici de sa belle Maison de *Saverne* située en *Alsace*. Le 12. le Roi ,  
après

après avoir donné Audience à divers Ministres étrangers , alla assister au Conseil des Finances ; & le soir ce Monarque eut le plaisir de voir la représentation de la Comédie intitulée *Dom Japhet d'Arménie*. Le Duc d'Orleans résigna vers ce tems-là entre les mains de S. M. la Charge de Colonel General d'Infanterie ; qui après avoir été supprimée en 1639. par la mort du Duc d'Epemon , fut rétablie en 1721. , & donnée à S. A. R. ; le Marquis de Beaufrémont a aussi obtenu l'agrément du Roi , pour se démettre de son Régiment de Dragons en faveur de son fils qui n'est âgé que de 18. ans ; & S. M. a pareillement donné son consentement au mariage du Marquis de Chabannes avec Mademoiselle de Croissy.

III. Le 24. veille de Noël , le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du St. Esprit , se rendit à la Chapelle du Château , accompagné des Princes du Sang ; après le Service divin auquel assisterent L. M. , le Cardinal de Rohan , Grand Aumônier de France , administra la Communion au Roi , qui toucha ensuite un grand nombre de malades des écrouelles ; & la Reine reçut aussi la Communion par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumônier : L. Maj. assisterent encore le même jour aux premières Vêpres chantées par la Musique du Roi , aux trois Messes de minuit ensuite , & le lendemain à la grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque de *Tarbes* , qui officia aussi aux Vêpres dudit jour , qui furent précédées d'une Prédication du Pere Coronay Jésuite , à laquelle se trouverent pareillement L. M. La Maison du Duc de Chartres , fils de Mr. le Duc d'Orleans , a été augmentée de deux Gentilshommes , qui doivent accompagner ce jeune Prince par tout ; & le Roi a nommé à l'Archevêché de *Sens* Mr. Languet de Gergy, Evêque

que de *Soissons*, qui a été remplacé dans cet Evêché par l'Abbé de *Sesmaisons*. S. M. a aussi disposé de l'Abbaye de *St. Quentin de Beauvais*, Ordre de *St. Augustin*, vacante par la mort de l'Abbé de *Montchevreuil*, en faveur de l'Abbé *Labifenski* Polonois, & Confesseur de la Reine.

IV. On a placé dans une des Salles de l'Appartement du Roi, un grand Tableau que le Cardinal de *Polignac* a fait tirer à *Rome* par le fameux Peintre *Fabini*, représentant la Place *Navonne*, avec les ornemens magnifiques & les illuminations que Son Emin. y fit faire, à l'occasion de la naissance du Dauphin : On voit entr'autres dans cette Pièce un grand nombre d'Ouvriers & de spectateurs, dont les principaux sont tirés d'après nature : le cadre de cette pièce que l'on dit avoir coûté 1500. livres, a été fait à *Paris*, & répond parfaitement bien à la magnificence du Tableau.

V. Le premier jour de l'an, le Dauphin, & Mesdames de France ses sœurs, vinrent en diverses chaises à porteurs, complimenter le Roi & la Reine sur le renouvellement de l'année : Leurs Majestés reçurent aussi les complimens là dessus des Princes & Princesses du Sang, des Seigneurs & Dames de la Cour, de tous les Ministres étrangers, & du Magistrat de la Ville de *Paris* en Corps, qui en fit autant à Monseigneur le Dauphin, au Duc d'Anjou, & à Mesdames de France. Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *St. Esprit*, s'étant assemblés ce matin-là dans le Cabinet du Roi, S. M. y tint Chapitre, & créa huit nouveaux Chevaliers, qui sont les Ducs de *Duras* & de *Lévy*, le Prince de *Tingry*, le Comte de *Broglio* actuellement Ambassadeur du Roi à la Cour de la Grande Bretagne, le Comte de *Charillon*, le Marquis de *Beringhen* Grand Ecuyer, le Comte de *Rothenbourg*

qui est allé en Espagne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de France auprès du Roi Catholique, & le Marquis de la Fare : S. M. après en avoir signé le rolle , le remit entre les mains du Marquis de Breteuil , Commandeur Prévôt & Maître des cérémonies dudit Ordre, qui sortit d'abord du Cabinet pour faire proclamer ces nouveaux Chevaliers par le Héraut d'armes : Elle se rendit ensuite en manteau , le Collier de l'Ordre par-dessus , à la Chapelle du Château , précédée des Princes du Sang , de tous les Chevaliers , Commandeurs & Officiers dudit Ordre revêtus de même , & des deux Huissiers de la Chambre portans leurs massés : La grande Messe fut célébrée par l'Abbé Telnieres, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique , que la Reine entendit de sa Tribune ; & l'après-midi L. M. assistèrent aussi aux Vêpres dans la même Chapelle.

VI. *Paris.* On a publié en cette Ville trois nouveaux Arrêts du Conseil d'Etat : Le premier renouvelle la défense de porter des habits de coron , & autres étoffes venans de la *Chine* , des *Indes* & du *Levant* : Le second proroge jusqu'au premier Juin 1731. , la récompense de quatre deniers par livre à quiconque apportera à la Monnoye 10000. livres & au-dessus , en pieces de huit , ou en or ou en argent ; & le troisième déclare de nulle valeur , après le premier Avril prochain , toutes les Ordonnances , Liquidations ou Quittances des deniers payés par les Offices supprimés de la Ville , comme aussi les Récepissés de la Trésorerie Royale , pour le remboursement de ces deniers. Les négociations du Marquis de Castellar , Ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espagne , s'avancent , dit-on , à souhait ; Son Exc. a de tems en tems des conférences là-dessus avec tous les Ministres des Alliés de S. Maj. Cath. , dont le résultat est toujours tenu fort secret ;

& comme on a donné les ordres de bien pourvoir de munitions de guerre & de bouche toutes les Places situées sur la *Mozelle* ; cela donne lieu de croire que la guerre sera difficile à éviter.

VII. Le Roi a déchargé la Compagnie des *Indes* du soin de la *Loüisiane* , sur la représentation de ses Directeurs ; que cette Colonie étoit préjudiciable à leur Commerce ; & sur les plaintes qu'on a fait au Conseil , que les Manufacturiers de Draps en falsifioient la qualité & les couleurs , on a nommé trois Inspecteurs Generaux , pour examiner à fonds cette affaire ; & pour voir en même tems si les Inspecteurs particuliers se sont acquittés de leur devoir. L'ancien Evêque de *Beauvais* a été transféré par ordre de la Cour , de l'Abbaye de *Cîteaux* dans le Fort *Grifon* à *Bezançon* , où il est beaucoup mieux gardé ; & le Pere Boyer , de l'Ordre des Theatins , a été sacré Evêque de *Mirepoix* , dans l'Eglise des *Minimes* , située sur la Place Royale , par l'Archevêque de *Roüen* , assisté de divers autres Prélats. On a reçu avis ici que les Etats de *Bretagne* s'étoient séparés , & que le Maréchal d'Etrées qui y a présidé , se dispoisoit à revenir dans peu à *Paris* , étant rétabli d'une maladie dangereuse , dont il fut surpris un peu avant la clôture de cette Assemblée.

VIII. Le Comte de *Königseck* est enfin parti de cette Ville , pour retourner à la Cour de *Vienne* par *Bruxelles* ; & le Baron de *Fonseca* , qui a été troisième Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Empereur , a suivi de près Son Excellence : La Duchesse Doüairiere d'Orleans est au contraire revenue au Palais Royal avec les Princesses ses filles de l'Abbaye de la *Magdelaine de Tresnel* , où elles ont été long-tems en retraite. Le 28. Decembre il arriva ici un Exprés de *Londres* , & un autre de la Cour d'Es-

pagne , tous deux chargés de dépêches que l'on dit être d'importance , sur lesquelles il s'est tenu depuis une longue conference entre les Ministres des Alliés de *Seville* : Le Marquis de Castellar , Ambassadeur extraordinaire de cette dernière Couronne , paroît devoir rester encore quelque tems à *Paris* , où il est traité avec beaucoup de distinction ; & ce Ministre qui n'oublie rien ici de ce qui peut faire honneur à la Nation Espagnolle , & sur-tout au Roi Catholique son Maître , donna le 21. du même mois une fête des plus magnifiques , à l'occasion de la naissance de ce Monarque , qui entra ce jour-là dans la 49. année de son âge : Il y eut entr'autres deux Tables servies de tout ce qui s'étoit trouvé de plus exquis ; & la plupart des Ministres étrangers , de même que tous les Grands d'Espagne & les Chevaliers de la Toison d'or qui étoient en Ville , avec plusieurs autres personnes de distinction , y furent invités.

IX. On a relevé ici une phrase contenuë dans la Harangue faite au Roi par l'Evêque de *Nismes* , au nom & pour la clôture de la dernière Assemblée generale du Clergé de France , tenuë à *Paris* dans le Couvent des Grands Augustins : Cette phrase est conçue en ces termes : *Nous ne pouvons jamais consentir qu'on nous l'enleve ( notre juridiction ) nous en sommes redevables à Dieu , à l'Eglise , au peuple , à Votre Majesté , dont le Regne est fondé sur la Catholicité , & doit toujours se soutenir sur les mêmes principes* : Comme la Harangue qui contient ces expressions , se trouve rapportée en son entier dans notre Journal du mois de Decembre dernier , il est d'une espece de necessité d'insérer aussi dans celui-ci la Lettre écrite au Cardinal de Fleury , par le même Evêque , tendant à justifier ce qu'il a avancé , & surtout les termes qu'on y agite : La voici.

MON.

## MONSEIGNEUR ,

**J**E n'aurois jamais soupçonné qu'on eût pu mal interpréter une ou deux phrases de ma harangue au Roi , au nom de l'Assemblée du Clergé. Un pareil reproche ne peut venir que de Gens mal intentionnés pour l'Eglise. Ils mettent toute leur application à donner un mauvais sens à tout ce qui part de ceux qui sont attachés à ses Décisions , & par cet endroit opposés à ses ennemis ; mais je sçais qu'il convient à tout Sujet du Roi , & plus encore à un Evêque , d'aller au devant de toute ombre de soupçon sur ses sentimens. Je le fais d'autant plus volontiers , qu'il ne m'en coûtera ni desaveu , ni retractation. Il ne me faudra pas même d'explication ni de Commentaire pour tous ceux qui liront sans partialité les expressions dont on m'accuse. Voici ce qu'elles portent : Nous ne pouvons jamais consentir qu'on nous l'enleve (nôtre Jurisdiction) nous en sommes redevables à Dieu , à l'Eglise , au Peuple , à V. Maj. , dont le Regne est fondé sur la Catholicité , & doit toujours se soutenir sur les mêmes principes. Si j'aurois dit que la Religion est le plus solide appui du Trône , & le gage le plus sûr de la fidelité des peuples , je n'aurois dit que ce que le Roi entend tous les jours de la bouche de tous les Ministres de l'Eglise , & de toutes les Personnes pieuses qui ont l'honneur de lui parler. Je n'aurois dit , & peut être encore moins , que ce qui se trouve dans les Lettres Patentes de François I. qui s'expliquoit ainsi : Desirant sur toutes choses & de tout notre cœur , qu'à notre Royaume Très-Chrétien soit toujours continuée , gardée & entretenuë , l'unité , integrité & sincerité de la Foi Catholique , qui est le principal fondement de notre Royaume , & dont dépend la prof-

perité de nous & d'icelui, &c. Mais je ne me suis servi, ni du mot de Royaume, ni de celui de Trône ou de Couronne. J'ai employé le terme de Regne, qui signifie plutôt la maniere de regner, que le droit de regner. C'est comme si j'avois dit, que le Regne du Roi est fondé sur la Justice, & doit se soutenir sur les mêmes principes. Le Roi est Catholique & juste. S'ensuit-il de-là que quand il ne le seroit pas, il cesseroit d'être Roi, & que ses Sujets ne lui devoient pas une entiere obéissance? Cette consequence ne se peut jamais certainement tirer de mon Discours, & le contraire est bien gravé dans mon cœur. Quand même, ce qu'à Dieu ne plaise, la Foi seroit éteinte dans celui de Sa Majesté; quand le Roi seroit Hérétique ou vicieux, (supposition odieuse qu'on a peine à faire) tout Sujet, tout Evêque ne lui devoit pas moins une obéissance & une fidelité inviolables. C'est ma Religion & non pas celle du Roi, qui est le vrai principe, & le solide fondement de l'obéissance que je lui dois, & qui me fera toujours reconnoître & respecter en lui une Autorité souveraine, entiere & absolue, indépendante de tout autre que de Dieu, résidente en lui seul, dont il fait à tous les membres de son Etat telle part, pour tel tems, & à tel degré qu'il le juge à propos, pour le maintien de ses Loix, qui n'émanent que de lui, & dont il n'est comptable à aucune Puissance de la Terre. C'est une profession sincere & constante, que je serai prêt à renouveler à Sa Majesté, tout autant de fois qu'il lui plaira, lors même que je n'aurai pas donné plus de prise qu'aujourd'hui.

Voici encore un autre endroit dont on s'efforce avec la même malignité, de tirer une consequence pernicieuse, & très contraire à mes sentimens: C'est pour cela, Sire, que votre Trône, qui depuis qu'un St. Pontife le consacra, en arrachant le Grand Clove

au Paganisme, n'a jamais été prophané par l'erreur, est une ressource si sûre & si nécessaire pour nous. De là on veut conclure que, selon moi, Henry IV. ne fut pas véritablement Roi, tandis qu'il fut dans l'erreur, & qu'on ne doit le reconnoître pour tel, que quand il rentra dans le sein de l'Eglise.

J'ai répondu par avance à cette objection, en détruisant la première. Si le Roi est véritablement Roi, & si ses Sujets lui doivent une entière obéissance, indépendamment de la Catholicité; Henry IV., qui par sa naissance avoit Droit à la Couronne, l'a acquise au moment de la mort de Henry III. son Prédécesseur; quoique pendant quelques années il ait fait profession du Calvinisme. Il ne résulte autre chose de cet endroit de ma Harangue, si ce n'est que depuis Clovis, il n'y a point eu de Roi qui n'ait été Catholique, quoique quelqu'un ne l'ait pas toujours été. Si mes expressions sont coupables, celles de Monsieur Bossuet Evêque de Meaux, l'étoient également dans le célèbre Sermon qu'il prêcha à l'Assemblée de 1682. Il dit précisément la même chose, & presque en mêmes termes. Voici son Texte.

Nous sommes accoutumés à voir agir nos Rois Très-Chrétiens dans cet esprit. Depuis le tems qu'ils se sont rangés sous la Discipline de St. Remy, ils n'ont jamais manqué d'écouter leurs Evêques Orthodoxes. L'Empire Romain vit succéder au premier Empereur Chrétien un Empereur Heretique. La succession des Empereurs a souvent été deshonorée par de semblables desordres; mais pour ne point reprocher aux autres Royaumes leur malheureux sort, contentons nous de dire avec humilité & action de grâces, que la France est le seul Royaume qui jamais, depuis tant de siècles, n'a vû changer la foi de ses Rois. Elle n'en a jamais eu, depuis plus de douze cens ans, qui n'ait été enfant de  
l'Eglise

l'Eglise Catholique. Le Trône Royal est sans tache ; & toujours uni au St. Siege , il semble avoir participé à la fermeté de la pierre.

*Je pense , Monseigneur , sur cela si nettement & avec tant de simplicité , que je serois prêt à m'expliquer aussi souvent , & à tout autant de personnes qu'il y en pourra avoir qui le demanderont.*

*Je suis avec tout le respect possible &c. JEAN CEZAR , Evêque de Nîmes.*

X. Le Parlement qui avoit résolu dans une de ses Assemblées , de faire au Roi des rémontrances au sujet des expressions dont nous venons de parler , conclut encore dans une autre séance ; „ Que la „ Lettre de Mr. l'Evêque de Nîmes n'étoit pas suffi- „ sante pour le justifier de ce qu'il avoit avancé dans „ sa Harangue au Roi de la part de l'Assemblée „ generale du Clergé ; que ce dernier Corps devoit „ s'expliquer là dessus , & que Mr. le Premier Prési- „ dent seroit chargé de faire remarquer à S. Maj. „ leurs sentimens sur le même sujet , afin de rece- „ voir ensuite les ordres de S. Maj. Le Roi informé de ce qui s'étoit passé au Parlement , ordonna à Mr. le Chancelier d'écrire au Premier Président , qu'il eût à se rendre incessamment à la Cour , pour faire à S. Maj. un rapport exact de tout ce qui y avoit été conclu : Sur quoi ce Magistrat exécuta les ordres qu'il avoit reçus , mais on ignore encore la réponse que le Roi lui a faite.

XI. Metz. Mr. le Duc de Coislin Evêque de cette Ville , pour rendre à Dieu de très-humbles actions de grâces de l'heureuse délivrance de la Reine & de la naissance du Duc d'Anjou , a joint à la ferveur des prières publiques , celle d'une charité digne de sa grandeur d'ame , & que les sommes immenses qu'il a déjà employées à faire bâtir les Cazernes magnifi-

magnifiques pour le soulagement du peuple Messin, n'épuisent pas. Ce genereux Prélat assigna en cette occasion une somme de seize mille livres en faveur de quelques Maisons Religieuses de son Diocèse qui se trouvoient dans le besoin ; dans la distribution qu'il en ordonna, les Dames de la Visitation de cette Ville reçurent celle de six mille livres, pour les mettre en état de réparer les endroits de leur clôture qui tomboient en ruine ; pour témoigner leur reconnoissance d'un bienfait si signalé, elles supplierent sa Grandeur de leur accorder l'honneur de sa visite ; ce Prélat, en qui la repugnance pour les remerciemens, égale sa Noblesse à les mériter, n'acquiesça à leur demande, après un délai de plus de deux mois, que sous la severe défense de lui parler de sa liberalité : Ce silence ordonné fut exactement observé par les Dames Religieuses ; mais trois jeunes Demoiselles leurs Pensionnaires, ayant obtenu la permission, que Mr. l'Evêque leur a quelquefois accordée, de paroître devant lui au Parloir, devinrent les Interprètes d'une reconnoissance si juste, que l'obéissance recelloit dans les cœurs de ces Dames ; & en expliquerent les sentimens par les vers suivans, que nous avons crus dignes d'être communiqués à nos Lecteurs.

*C*haritable Pasteur, dont le bras aujourd'huy  
Devient des indigens la ressource & l'appuy ;  
Noble & sçavant Prélat, dont l'amour plein de  
charmes,  
Se plaît à prévenir les besoins & les larmes ;  
Coislin, de tes vertus nos climats enchantés  
Celebrent à l'envy tes liberalités,  
Nous qu'attache aux Autels un lien volontaire,  
Portion du Troupeau que ta sagesse éclaire,  
Au bruit d'un peuple entier qui t'offre un juste encens,  
Oferons.

Oserons-nous mêler nos timides accens.

Ab ! Sans doute il est tems de rompre le silence ;

Le respect doit céder à la reconnoissance :

De tes rares bienfaits sensiblement touchés,

Nos cœurs ne pourroient pas les retenir cachés.

Peut-être craindrions-nous de flétrir ta mémoire,

Si ç'étoit de nos vers que dépendît ta gloire ;

Notre Muse, Coillin, paroissant à tes yeux,

Ne fait que begayer le langage des Dieux :

Mais de nos sentimens pour prix de son hommage,

Elle ne veut t'offrir qu'une imparfaite image.

Ces Bâtimens pompeux, fruits de ta charité,

**Cazernes.** Sont de plus sûrs garans de l'immortalité.

Le Bourgeois affranchi par ta magnificence,

D'un hôte dangereux méprisant la licence ,

Le Soldat par tes soins logé superbement ,

La Ville qui te doit son plus bel ornement :

Ce sont là les témoins de l'ardeur de ton zèle ;

Ce sont les monumens d'une gloire éternelle.

Mais ta vertu peut-être en redoute l'éclat,

**Charités** Tu veux que le Chrétien nous cache le Prêlat ;

**Secrètes.** Tu fais chez l'Orphelin de secrètes largesses ;

**Pensions.** Jusques chez l'Etranger tu porte tes richesses ,

C'est là que pratiquant le precepte Divin,

Une main ne sçait pas ce que fait l'autre main.

Vaine précaution ! La Veuve & le Pupile

Trahissent malgré toi ta modestie habile ;

De ton humilité les vœux sont confondus ,

Tes bienfaits sont trop grands pour rester inconnus.

**Vox Populi,** On t'appelle par tout Pere de la Patrie :

**Vox Dei.** Ce grand nom qu'aux Césars donna la flatterie :

Le peuple , ami du vrai , sur de plus justes droits

Te le donne aujourd'huy d'une commune voix.

Poursuis donc , il est beau de mériter un titre

Qu'on ne voit pas toujours imprimé sur la mitre :

Modele du Clergé que ta sagesse instruit .

Ton exemple le forme & ta main le nourrit.  
Acheve ces Maisons, où près du Sanctuaire,  
S'éleve à tes dépens un fervent Seminaire;  
Ces Ministres pieux rendront au genre humain  
Le zele & la vertu qu'ils puisent dans ton sein.  
Aussi prompt à punir qu'à prévenir le crime,  
Eteint des cœurs impurs la flamme illegitime;  
A de coupables feux reserve des prisons,  
Et garde l'innocence à l'abri de tes dons.  
C'est ainsi que servant & l'Etat & l'Eglise,  
Sous un double Laurier ton front s'immortalise.

Seminaires

Filles dot-  
tées.

Les Reli-  
gieuses de la  
Visitation.

Heureux ! trois fois heureux le troupeau favori  
Que Dieu soumit aux Loix d'un Prélat si cheri !  
Mais comment t'exprimer l'excès de notre joye,  
Nous pour qui ta bonté chaque jour se déploie ?  
Tu ressens nos malheurs plus vivement que nous,  
Tes bienfaits sont suivis d'un don encore plus doux ;  
Coëlin, tu nous cheris... excuse notre audace, j  
Pouvons nous oublier cette dernière grace ?  
N'est elle pas pour nous le Titre le plus beau  
Pour esperer encore quelque bienfait nouveau ?  
Oüy, ces murs dont tu veux reparer la vieilleffe  
Ne dureront pas tant que l'ardeur qui nous presse,  
Fussent ils de cristal, nos cœurs reconnoissans  
Trouveront plutôt qu'eux les injures des ans.  
Tant qu'ici l'on verra quelque Vierge fidele,  
Aussi long-tems ici l'on benira ton zele s  
Et sans cesse nos bras vers le Ciel étendus,  
Sans cesse nos accens dans les airs confondus,  
Pour payer à tes soins un tribut solidaire,  
Adresseront à Dieu cette vive priere :

**S**eigneur, qui mets ta gloire à faire des heureux,  
Conserve un Prélat genereux ;  
De son salut dépend celui de tous les autres,  
Dans son sein paternel il nous enferme tous,

Qu'il

*Qu'il vive , c'est assez pour nous ,  
 En prolongeant ses jours tu prolonges les nôtres ;  
 Seigneur , qui mets ta gloire à faire des heureux ,  
 Conserve un Prélat genereux.*

## ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-  
 ble en ALLEMAGNE & en TURQUIE  
 depuis le mois dernier.*

I. **V**ienne. Le 3. Decembre l'ouverture du Jubilé universel , accordé par le Pape à l'occasion de son exaltation à la Chaire de St. Pierre, se fit le matin dans l'Eglise Métropolitaine de St. Etienne. L. Maj. Imperiales accompagnées de la Ser. Archiduchesse Leopoldine, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Dames , vinrent y assister ; & l'après-midi Elles entendirent dans la Chapelle du Palais une Prédication Italienne, après laquelle Elles assisterent aussi aux prieres des 40. heures : Tous les divertissemens publics ont été défendus par ordre de la Cour , jusqu'à la fin de ce Jubilé , pendant lequel on voyoit journellement une foule inexprimable de peuples de toutes conditions se rendre dans les Eglises de cette Capitale , afin de participer aux graces qu'iliferoit : excité par l'exemple du pieux Monarque qui les gouverne avec tant de sagesse , & qui ne discontinuë pas d'assister avec une devotion singuliere à toutes les fonctions solemnelles de l'Eglise qu'on y celebre.

H. Le Baron de Huldenberg , qui a residé en cette Cour l'espace de 40. années, en qualité d'Envoyé extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Brunswich-Hannover , a pris son

Audience

Audience de congé de l'Empereur , pour aller finir ses jours sur une de ses Terres : On peut dire à la loüange de ce Ministre , qu'il s'est acquis en tout tems beaucoup de reputation dans le poste éminent qu'il vient de quitter avec l'agrément du Roi son Maître , & qu'il n'a rien oublié en dernier lieu pour porter S. M. I. à donner à ce Prince l'investiture des Duchés de *Brême* & de *Vehrden* , sans y avoir néanmoins réüissi jusqu'à present. Les Etats de la *Basse-Autriche* continuent leurs délibérations sur les propositions qui leur ont été faites ; & l'on continuë par tous les Pays Héritaires les recrûes pour les Regimens Imperiaux , avec beaucoup de succès.

III. L'Envoyé du Duc de Parme a déclaré depuis peu au Prince Eugene de Savoye , que le Duc son Maître avoit donné les ordres pour livrer 200. mille rations de fourage dans les magasins de l'Empereur qui sont en *Italie* , pour les besoins de sa Cavalerie ; mais on n'apprend pas que ce Prince se soit encore expliqué sur la demande qui lui a été faite d'un don gratuit , pour la subsistance des Troupes qui ont leurs quartiers dans le *Milanex* & aux environs ; entre-tems la Cour y a envoyé une nouvelle remise d'argent , que l'on dit être de deux millions 500. mille florins , sous l'escorte de cent Dragons.

IV. Sur l'avis qu'on a reçu que la Commission du Marquis de Castellar , Ambassadeur extraordinaire d'Espagne auprès du Roi de France , n'étoit uniquement que de concerter avec les autres Alliés du Traité de *Seville* , les mesures pour apuyer l'introduction de 6000. Espagnols dans les Duchés de *Parme* & de *Toscane* , avec des forces convenables ; on a résolu de commencer immédiatement après le nouvel an la levée de 50000. hommes qu'on s'étoit proposée , pour l'augmentation des Troupes de S. Maj. Imp. : Il est même déjà arrivé en cette Ville  
divers

divers Officiers , pour en concerter les mesures ; Cependant le Pape & le Roi de Portugal ne discontinuent pas d'employer tout leur crédit , pour tâcher d'ajuster à l'amiable les differends entre ce Monarque & la Cour d'Espagne ; sans qu'il paroisse néanmoins qu'on ait fait encore aucune attention à leurs instances.

V. Le Baron de Saxenhofen , Conseiller-Intime de Conference de l'Electeur de Mayence , a été déclaré par l'Empereur son Conseiller Aulique , en consideration de sa capacité : S. Maj. a aussi nommé Velt-Maréchal General de ses Armées , le Comte Auguste de la Lippe Detmold , qui étoit General en Chef des Troupes de Münster , & Gouverneur de la Ville & Château de ce nom ; & le Baron de Schmidtbourg a été gratifié par ce Monarque de la Chatellenie de *Civita del Tronto* dans le Royaume de Naples. Le 10. S. Maj. Imp. accompagnée du Nonce du Pape ; du Cardinal de Colonitz Archevêque de cette Ville , de l'Ambassadeur de Venise , & de plusieurs autres personnes de distinction , se rendit par la Gallerie du Palais à la principale Eglise des Augustins Déchauffés , où Elle entendit la Messe , & fit ensuite la cérémonie de donner la Barette au nouveau Cardinal Grimaldi , qui a été Nonce en cette Cour , & que l'on dit avoir reçu un Exprés de Rome , avec ordre de S. S. de rester encore ici jusqu'au mois de Mai prochain.

VI. Le Comte de Kufftein est parti de Vienne , pour aller de nouveau exécuter quelques Commissions de l'Empereur en diverses Cours d'Allemagne : Le Comte de Lagnasco , qui est au contraire revenu en cette Ville depuis quelque tems , en qualité de Ministre du Roi de Pologne , comme Electeur de Saxe , est , dit-on , chargé de mettre la dernière main à l'accommodement des differends qui regnent  
entre

entre S. M. Imp. & le Roi son Maître ; & ce Seigneur n'a pas encore été admis à l'Audience de ce Monarque , quoiqu'il soit entré déjà souvent en conférence avec les Ministres sur le sujet de sa Commission. Le 26. la Cour reçut un Exprés du Comte Wratlaw , son Ambassadeur à celle de Russie , avec des dépêches d'importance , dont le contenu est encore gardé fort secret.

VII. *Ratisbonne.* Le dernier Mémoire du Duc de Deux Ponts , inséré dans le Journal de Decembre dernier , & qui fut présenté à la Diette generale de l'Empire , pour la prier d'employer ses bons offices auprès de l'Empereur , au sujet de ses prétentions sur la succession des Duchés de *Bergue* & de *Quillers* après la mort de l'Electeur Palatin , n'a pas encore été porté à la Dictature publique : ce qui donne sujet de croire que cette affaire pourroit bien tomber. Le 2. Decembre dernier on lut en pleine Diette une nouvelle Lettre du Prince d'Ottingen , Gouverneur de *Philipsbourg* , par laquelle il representoit la necessité qu'il y avoit de reparer jusqu'aux fondemens la grande Ecluse de cette Forteresse : Le Ministre de l'Electeur de Mayence , comme Directeur de la Diette , ayant proposé le 4. cette Lettre aux autres Membres , quelques-uns d'entr'eux y firent diverses objections , & dirent entr'autres , que les comptes n'avoient pas encore été rendus à la Diette d'une somme de 2000. florins envoyée à *Philipsbourg* au commencement de l'année 1730. pour reparer le Pont de cette Forteresse. Les Ingenieurs de l'Empereur & de l'Electeur de Mayence , qui ont visité depuis quelque tems les Fortifications de ladite Place , & celles du *Fort de Kehl* , font monter à 600. mille florins les frais nécessaires pour les mettre en bon état ; & l'on assure qu'immédiatement après que la Diette , qui a été ajournée jusqu'après

qu'après les Rois , aura repris ses séances , on y proposera de lever dix mois Romains , pour être employés à la réparation de ces deux Fortereses.

VIII. *Hannover*. On a publié dans toutes les Eglises de cet Electorat une Ordonnance du Roi de la Grande-Bretagne , par laquelle S. M. abolit la Capitation qui s'y percevoit pour l'entretien de la défunte Duchesse Douairiere de Brunswick-Hannover, morte depuis quelques mois à *Paris* , & pour celui des Princesses ses filles : On assure que dans peu on diminuëra aussi considerablement les Droits sur les especes de consommation , & particulierement sur les grains ; ce qui cause beaucoup de joye à tous les Habitans de ce Pays , qui s'estiment fort heureux d'être sous un si doux Gouvernement.

IX. *Hildesheim*. Des broüilleries survenuës entre le Baron de Twickel , Grand Prévôt , & la nouvelle Ville , au sujet de quelques Droits & Terres que les Partis se disputent , ont occasionné l'envoi en cette Ville de quatre Commissaires subdelegués par le Roi de Prusse & le Duc de Brunswick-Wolfembutel, pour tâcher d'aplanir leurs difficultés : Ces Commissaires , qui firent le 12. Decembre l'ouverture de leur Commission , commencerent à l'exécuter par la déposition d'un nouveau Magistrat qu'on disoit avoir été léditieusement élu , & par le rétablissement de l'ancien dans ses fonctions : ce qui fait ici beaucoup de bruit. Cependant à la priere des Bourgeois de la Ville neuve , deux celebres Jurisconsultes de *Hannover* s'y sont rendus avec un Notaire , pour dresser une protestation convenable , contre tout ce qui pourroit s'entreprendre au préjudice de leurs privileges ; & la Cour de *Vienne* a depuis envoyé ici un Decret de l'Empereur , par lequel ce Monarque confirme lesdits Bourgeois de la Ville-neuve dans la jouissance de leurs anciens Droits ,

Droits, & sur-tout dans celui d'élire leur Magistrat. Entre-tems on a assigné sur eux 14. écus par jour à chacun des 4. Cammissaires subdelegués de Prusse & de Wolfembutel, & 4. écus pour leur Secretaire, pendant tout le séjour qu'ils feront en cette Ville ; & l'on assure que le Baron de Twickel a été obligé de faire remettre une somme de 70000. rixdales à Berlin, pour les frais de la marche de 200. hommes de Troupes Prussiennes qui devoient se rendre ici, & qui sont restés sur la frontiere.

X. *Cologne.* L'Electeur de ce nom, qui arriva à Bonn vers le milieu du mois de Decembre dernier, après s'être arrêté quelque tems à Broël en revenant de Westphalie, est venu le 5. Janvier assister aux premieres Vêpres de la fête des Rois dans l'Eglise Cathedrale de cette Ville, où ce Prince celebra aussi le lendemain une grande Messe. Le Comte de Königseck, qui a été Ambassadeur de l'Empereur à la Cour d'Espagne, étant aussi arrivé ici de Bruxelles le 5. du même mois, fut d'abord salué du Canon des ramparts, & alla descendre à l'Hôtel de Furstemberg, où le Magistrat envoya une Députation solemnelle pour le complimenter sur son arrivée, & lui presenter en même-tems le vin d'honneur ordinaire ; Son Exc. s'est depuis renduë à Bonn, où elle a eu diverses conferences avec S. A. S. Elect. ; & l'on vient d'apprendre qu'elle en est partie pour continuer son voyage de Vienne, après avoir eu son Audience de congé de ce Prince.

XI. *Francfort.* Le Prince Alexandre de Wirtemberg, General Velt-Maréchal des Armées de l'Empereur, & Gouverneur de Belgrade, est revenu ici de Rastad ; & le Prince de la Tour & Tassis, de Bruxelles. Ce dernier a depuis peu envoyé deux Députés à Bareith, pour y signer le Contract de Mariage que nous dûmes le mois dernier être con-

du entre le Prince son fils Héritaire, & la Princesse aînée de Bareith, & qui doit, dit-on, se consumer dans peu. On apprend de *Manheim* qu'on y fait de grands préparatifs pour la Princesse de Hesse-Rothembourg, future Epouse du Prince Héritaire de Sultzbach, qui y est attendu de *Turin* pour le 14. ou le 15. Janvier : & l'on a envoyé à sa rencontre jusqu'à *Augsbourg* treize Carosses de l'Electeur Palatin, & 58. Chevaux de poste avec 16. Postillons.

XII. *Constantinople.* Les Janissaires continuans d'agir en maîtres depuis la dernière rébellion arrivée en cette Ville, demandent encore que l'on châtie diverses personnes qu'ils nomment, & que leurs Biens soient aussi confisqués. Jusqu'à présent ils ont refusé de mettre bas les armes, sous divers prétextes; & ils paroissent déjà fort mécontents du Bacha de *Bosnie*, qui fait provisionnellement les fonctions de Grand Vizir, en attendant que le Bacha Kiuperli qui a été élevé à cet éminent poste, soit arrivé d'*Asie*; ils prétendent que ledit Bacha de *Bosnie*, qui est d'une extraction basse, a peu de capacité, & gouverne aussi mal avec les Ministres qui dépendent de lui, que le dernier infortuné Grand Vizir: Ce qui donne lieu au Divan de s'assembler presque tous les jours. A leur sollicitation l'Hospodar de *Walachie*, fils du feu Hospodar Mauro Cordato, a été déposé, mis en prison avec sa femme & tous ses enfans; & ses Biens, qui sont considérables, ont été confisqués au profit du nouveau Grand Seigneur; on a au contraire rapellé de l'exil Gianon-Coggia, ci-devant Capitaine-Bacha, ou Amiral, qui avoit été relegué sur une Terre près de *Salonique*; & la Cour a envoyé ordre au Bacha Kiuperli de faire étrangler tous les Bachas & autres Officiers qui ne se sont pas bien comportés dans la dernière

Bataille

Bataille qu'il y a eu contre les Persans : Il y a cependant beaucoup d'apparence qu'on sera obligé de traiter de la Paix avec ces derniers , sur ce que les Janissaires , qui sont encore sous les armes au nombre de 70000. se sont excusés , sous des prétextes frivoles , de permettre qu'on détache de leur Corps 25. mille hommes qu'on avoit résolu dans un Divan d'envoyer vers la frontière de *Perse* , pour s'opposer au nouveau Sophi , qui continuë de reprendre les conquêtes que la Porte a faites dans ce Pays-là ; & malgré cela , on ne voit pas que l'on soit intentionné ici de rompre avec aucune Puissance de la Chrétienté. Le nouveau Grand Seigneur confere fort souvent dans le vieux Serail , avec le Sultan détrôné son Oncle , sur les affaires les plus importantes de l'Empire Ottoman : ce qui ne s'étoit jamais pratiqué ; & ce dernier , avec les enfans , & quelques uns de ses favoris , est traité tous les jours magnifiquement aux dépens de Sa Hauteffe. Il paroît une relation beaucoup plus ample & mieux circonstanciée de la dernière révolution arrivée en cette Ville , que celle que nous donnâmes le mois passé ; pour satisfaire à la curiosité de quelques uns de nos Lecteurs , & pour l'utilité de ceux qui travaillent à l'Histoire des Turcs , nous nous sommes déterminés d'insérer ce long détail en son entier , ou du moins d'en rapporter la meilleure partie à l'Article Littéraire de nôtre Journal de Mars prochain.

## ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. Varsovie. Le Roi ayant résolu de faire construire une petite Ville à *Villa-nova* sa Maison de plaisance, située à une lieuë de cette Capitale, a fait publier par des affiches, que toutes les Familles Allemandes de la Religion Catholique Romaine, de quelque qualité & profession qu'elles pussent être, qui voudront venir s'y établir, on leur accordera suffisamment du terrain pour bâtir des maisons, & divers autres privileges; Sa Maj. ayant aussi dessein d'augmenter ses Troupes Saxonnes jusqu'à 42000. hommes, a déjà fait toucher aux Officiers l'argent nécessaire pour faire des recrues & acheter des Chevaux; & ils ont reçu ordre d'avoir leurs Compagnies complètes vers le commencement du Printems prochain, sur le pied de la nouvelle augmentation.

II. Le Commandant de *Caminieck* a envoyé ici depuis peu un Officier, pour communiquer au Roi qu'il avoit reçu une Lettre du Bacha de *Chotzim*, par laquelle il lui donnoit avis que le nouveau Sultan l'avoit confirmé dans son poste, & lui avoit aussi envoyé ordre de faire partir sans' délai son Lieutenant-Gouverneur, pour communiquer à S. M. & à la Republique de Pologne, l'avenement de Sa Hauteffe au Trône Ottoman, & pour leur donner les assurances les plus positives du desir qu'Elle avoit d'entretenir la bonne intelligence qui regnoit entre son Empire & le Royaume de Pologne; sur quoi

S.

S. M. a envoyé ordre audit Commandant de remercier le Bacha de *Chotzim* de la notification qu'il lui avoit faite par écrit.

III. Le Comte de Lowenwolde est arrivé de *Vienne* en cette Ville, en qualité d'Envoyé extraordinaire de la Czarine, & il doit être admis incessamment à l'Audience du Roi, qui entre fort souvent en conférence avec ses Ministres sur les affaires de la conjoncture présente. Le 15. Decembre ce Monarque alla visiter les Eglises indiquées pour gagner les Indulgences du Jubilé universel, accordé par le Pape à l'occasion de son avènement au Pontificat, dont l'ouverture se fit ici le 3. du même mois; & le lendemain le Colonel Wildsee fut honoré par S. M. de la Charge de Chambellan de *Livonie*, vacante par la mort du General Geschiff. Le Comte de Hoim & le Chevalier Schaub sont tout récemment arrivés de *Dresde* en cette Capitale; & ce dernier, qui est Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, a de fréquentes conférences avec ceux de S. M. dont il a déjà eu une Audience particulière: Le Duc de Liria, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Russie, y est aussi attendu de jour à autre de *Moscow*, où le General Weisbach doit au contraire retourner dans peu, pour aller ensuite prendre le Commandement en Chef des Troupes Russiennes qui ont leurs quartiers dans l'*Ukraine*.

IV. *Suede. Stockholm.* Le Comte de Casteja, Ambassadeur de France, ayant communiqué au Roi quelques dépêches qu'il avoit reçues de sa Cour par un Exprés, S. M. a eu là-dessus une longue conférence avec divers Sénateurs, & a depuis envoyé un Courier au Baron de Spar, son Ministre à *Londres*, avec ordre d'aller incessamment à la Cour de France, pour y exécuter une certaine Commission: Le Comte de Casteja, qui en fut informé, se rendit d'abord

à l'Audience du Roi , & déclara à S. M. , „ que le  
 „ Roi Très-Chrétien son Maître rempliroit tous les  
 „ engagements où il étoit entré avec la Couronne de  
 „ Suède ; qu'il lui fourniroit régulièrement les sub-  
 „ sides stipulés , & qu'il lui avoit déjà remis par  
 „ *Amsterdam* le terme qui étoit échu ; dans l'espé-  
 „ rance que S. M. Suedoise tiendrait toujours prêts à marcher , les Troupes qu'Elle s'étoit enga-  
 „ gée de fournir à la France en cas de besoin. Il  
 arrive journellement ici beaucoup de Députés à la  
 prochaine Diette generale des Etats du Royaume ,  
 qui doit se tenir dans peu : On y proposera , dit-on,  
 d'augmenter considerablement les Troupes du Royau-  
 me & des Etats qui en dépendent , & de mieux  
 faire circuler à l'avenir les especes d'argent que par  
 le passé : On a déjà publié une Ordonnance du Roi  
 pour prévenir les desordres qui pourroient arriver  
 alors par une trop grande affluence de peuple ; &  
 la Garnison de cette Ville a aussi reçu les ordres  
 nécessaires pour le même sujet.

V. Tous les Inspecteurs des Mines du Royaume  
 ont reçu ordre de dresser incessamment des listes  
 exactes de l'état où elles se trouvent , & du progrès  
 qu'on y a fait depuis la dernière Assemblée generale  
 des Etats , afin de les pouvoir communiquer à la  
 future Diette , pendant laquelle le Comte de Cas-  
 teja prendra le caractère d'Ambassadeur extraordi-  
 naire de France : S. Exc. ayant déjà délivré à Sa  
 Maj. Suedoise ses nouvelles Lettres de créance qu'il  
 a reçues de sa Cour pour cet effet. Les 8000.  
 Suédois qui sont à la solde du Roi Très-Chrétien  
 ont été habillés de neuf , & doivent se tenir prêts  
 à marcher au premier avertissement. On a reçu ici  
 un Expriés dépêché de *Varsovie* , avec avis que le  
 Sous Maréchal de la Couronne avoit assuré le Ge-  
 neral Zulich Ambassadeur de Suede , que le Roi  
 de

*des Princes Sc. Février 1731.* 133

de Pologne avoit enjoint au Sénat de donner les ordres nécessaires , pour faire jouir aux Protestans du Royaume du libre exercice de leur Religion , conformément aux Traités , & que S. Maj. Polonoise avoit eu la bonté de le lui confirmer le 15. Novembre dernier , en lui donnant son Audience de congé.

V. *Dannemarck. Copenhague.* Le 30. Novembre le Roi reçut les complimens de toute la Famille Royale , des Ministres d'État & étrangers , & de plusieurs autres personnes de distinction , sur l'anniversaire de sa naissance : S. Maj. donna le même jour l'Ordre de l'*Elephant* à Mr. Munch de Boseck Conseiller Privé , & celui de *Danebrock* à Mr. Mosting, Grand Maître de la Princesse Charlotte-Amélie : Elle déclara aussi le Margrave de Culmbach, Stadhouder des Duchés de *Slesvick* & de *Holstein* ; Mr. Plessen son Grand Chambellan ; le Colonel Haxthausen , Gentilhomme de la Chambre ; le Major General Staffelt , General d'Artillerie ; le Baron de Guldencroon , Grand Bailly de *Futland* ; & l'Evêque Deichman , qui étoit suspendu de ses fonctions , a été entièrement dépouillé de son Evêché. Le Roi tient toujours de frequentes conférences avec ses Ministres sur les affaires qui regardent tant le dedans que le dehors de son Royaume , & continuë à redresser divers abus qui s'y sont glissés sous le Regne précédent. Le Couronnement de L. Maj. est fixé au mois de Février , & l'on travaille en'autres en cette Ville à une nouvelle Couronne pour la Reine , qui sera ornée des plus précieux bijoux du Trésor Royal.

V. Le 16. Decembre vers le soir le Corps du feu Roi Frederic IV. ayant été amené d'*Odenzée* à *Rotschildt* , fut inhumé avec beaucoup de pompe dans le Tombeau Royal. Le Roi regnant qui s'étoit rendu

rendu le même jour au matin dans ce lieu-là , accompagné du Margrave de Culmbach , des Ducs Sonderbourg & de Glucksbourg , des Grands Officiers de la Couronne & des Membres du Conseil , tous en longs manteaux de deuil , assista à ces funérailles , qui se firent dans l'ordre suivant , & revint ensuite à *Coppenhague* , avec la plûpart de ces Seigneurs.

1. La marche commençoit par un Escadron des Gardes à cheval , au son lugubre des Trompettes & des Timballes.

2. Trente-quatre Carosses de deuil des Chevaliers de l'*Elephant* & de *Danebroke*.

3. Les Pages du Roi.

4. Les Trompettes & Timballiers de la Cour , au son lugubre de leurs Instrumens.

5. Le grand Drapeau qu'on nomme du *Sang* , porté par 2. Majors & un Commandeur.

6. Les Drapeaux des Royaumes de *Dannemarc* & de *Norvege* , portés par des Capitaines.

7. Les Drapeaux des autres Provinces qui sont sous la domination du Roi , portés chacun par un Lieutenant ; chaque Drapeau étoit suivi de son Cheval , conduit par 2. autres Lieutenans.

8. Le Drapeau de joye porté par un Lieutenant-Colonel , & le Cheval conduit par Mr. l'Ecuyer van der Luhe.

9. Deux autres Drapeaux , portés par des Capitaines.

10. Le grand Drapeau de deuil , par 3. Lieutenans-Colonels.

11. Plusieurs Cavaliers en grand deuil , ayant à leur tête Mr. le Grand Maréchal Blome.

12. Le Carosse ordinaire du feu Roi , précédé par ses Pages & Valets de Chambre.

13. Le Corps de Sa défunte Majesté , dans un Carosse

rosse mortuaire attelé de 8. Chevaux, conduits par aulant de Majors, & environné de grands Officiers. Le Comte de Reventlau, en qualité de Grand Chambellan marchoit au côté droit du Carosse, & le Comte de Lanerwich comme Grand Ecuyer au côté gauche, de compagnie avec 4. Chambellans; les douze Colonels qui avoient porté le Corps dans le Carosse, marchoient des deux côtés. Le Drap mortuaire étoit soutenu par les Gentilshommes de la Chambre du Roi.

14. Mr. Gramm Matéchal de la Cour, à la tête de 26. tant Amiraux que Conseillers d'Etat, tous à cheval & en grand deuil.

15. Les Carosses du Roi & de toute la Famille Royale.

16. Et la marche fut fermée par un Escadron des Gardes du Corps à cheval.

VI. Le 25. L. Maj. reçurent les complimens sur les fêtes de Noël des Ministres d'Etat & étrangers, & generalement de tout ce qu'il y a ici de personnes de distinction des deux sexes. Mr. Titley, qui a été chargé en cette Cour des affaires du Roi de la Grande-Bretagne, ayant obtenu le caractere de son Résident, eut le 30. une Audience de L. M., pendant laquelle il délivra au Roi ses nouvelles Lettres de créance; ce jour-là les deux fils de feu Mr. Holstein, Conseiller du Conseil privé, furent déclarés Gentilshommes de la Chambre de S. M.

VII. *Hambourg.* On a sonné pendant trois jours consecutifs toutes les Cloches de cette Ville, à l'occasion du transport du Corps du feu Roi de Danemarck qui s'est fait d'*Odenzée* à *Rotchildt*, pour être inhumé; & le Magistrat a nommé Mrs. de Saurland & Laftrop, pour aller à *Copenhagen* faire de sa part des complimens de condoléance au nouveau Roi Chrétien VI. sur la mort du Roi Frederic

son pere , & de congratulation sur son avènement à la Couronne.

VIII. *Rostock*. La Commission subdeleguée a reçu un ordre de l'Empereur de convoquer en cette Ville pour le commencement de l'année 1731. la Noblesse & les autres Etats du *Mecklembourg* , pour leur communiquer l'intention de ce Monarque au sujet des affaires de ce Duché. Il paroît même des copies d'un Rescript de S. Maj. Imp. adressé au Roi de la Grande-Bretagne & au Duc de Brunswick-Wolfembutel , comme Princes Conservateurs concernant les affaires de ce Pays, portant en substance;

» Que comme le Duc Charles-Leopold ne paroît  
 » pas encore disposé à se soumettre à l'Empereur ,  
 » & que ce Prince se plaint amèrement par divers  
 » Ecrits , des violences des Troupes de Lunebourg  
 » & de Wolfembutel , Sa Maj. Imp. a exhorté  
 » les Princes Conservateurs 1. A représenter vive-  
 » ment au Duc Charles-Leopold les suites fâcheu-  
 » ses de sa longue désobéissance , & de son oppo-  
 » sition aux Ordonnances Imperiales , qui causent  
 » la ruine de son Pays & la sienne , & à faire  
 » leurs derniers efforts , pour l'engager à se sou-  
 » mettre sans aucune restriction. 2. Qu'ils ayent  
 » soin de regler les choses de maniere que le Pays  
 » & les Habitans soient mis en toute sûreté, sans  
 » être trop foulés, afin de ne pas donner occasion au  
 » Duc & au Pays de se plaindre à ce sujet , leur re-  
 » commandant de faire le rapport à S. M. I. des me-  
 » sures qu'ils prendront à cet égard. 3. D'employer  
 » les moyens nécessaires & conformes aux Constitu-  
 » tions de l'Empire, pour mettre le Duc Chrétien-  
 » Louis, sa Famille & ses Conseillers, de même que  
 » la Noblesse & les Etats du *Mecklembourg* , à l'abri  
 » de toute violence. &c. Sur quoi la Commission  
 subdeleguée ayant résolu de changer la disposition  
 des

des Troupes d'exécution qui sont dans ce Duché, on a détaché deux Compagnies de la Garnison de cette Ville pour *Parchim*, & une troisième pour *Gadebusch* : on a laissé un détachement de Dragons aux environs de *Schwerin*, afin d'observer la Garnison de cette Ville : on a aussi mis des petits détachemens de Dragons en diverses Places, tant pour contenir leurs Habitans en ordre, que pour être plus à portée de secourir la Noblesse, en cas de besoin ; & l'on doit fournir à ces Troupes les fourages aux dépens des Domaines du Duché : Les autres Troupes ont été mises en quartier sur le Plat Pays, d'une manière qu'elles pourront se rassembler en peu de tems, pour pourvoir à la sûreté du Pays, si la nécessité le demande ; & pour cet effet il y aura par tout des Passoilles : On a aussi désarmé les Bourgeois de *Sternberg*, *Neustatt*, *Grabow* & *Gadebusch*, de même que ceux de *Criwitz* & de *Buzaw* : Enfin pour plus grande précaution, on a ordonné aux Habitans qui voudront aller à *Schwerin*, pour y vaquer à leurs affaires, de prendre des Passeports aux lieux indiqués pour cet effet. On se flatte que par ces moyens on aura pourvu suffisamment au repos des Habitans & à la sûreté du Pays, selon l'intention des Ordonnances Imperiales.

IX. *Moscow*. Le Comte de *Wratiflaw*, Ambassadeur de l'Empereur des Romains, donna le 20. Novembre dernier dans son Hôtel, un festin des plus magnifiques à l'occasion de la Fête de St. Charles, dont ce Monarque porte le nom ; l'Impératrice de Russie fit l'honneur à ce Ministre de se trouver à ce festin avec toutes les Princesses de sa famille, & S. M. réitéra dans le même tems à Son Ex. les assurances qu'Elle lui avoit déjà données, que 30000. Russiens étoient prêts à marcher pour le service de l'Empereur son Maître. Il y a, dit-on,

dit-on, une nouvelle Alliance conclüe entre cette Cour & celles de *Vienne* & de *Berlin*, dont on ne debite encore aucune particularité : ce qu'il y a de plus certain, est que l'on a résolu dans un grand Conseil de guerre, qui s'est tenu depuis peu, d'augmenter considérablement toutes les Troupes de cet Empire, & de renforcer jusqu'à 60000. hommes celles qui sont dans l'*Ukraine* & autres Provinces qui confinent la *Turquie* & la *Tartarie* ; & l'on est informé que les Magazins de *Riga* & des environs sont si bien pourvûs de vivres, qu'en cas de besoin ils pourront fournir à la subsistance d'une Armée de 50000. hommes pendant tout le cours d'une Campagne.

X. Le Comte de Biron, Grand Chambellan de S. M. Czarienne, ayant été honoré par le Roy de Pologne, du Collier de l'Ordre de l'Aigle blanc : cette Imperatrice fit le 27. la ceremonie de le lui pendre en présence de l'Envoyé de S. M. Polonoise, & de plusieurs autres personnes de distinction : Elle nomma quelques jours après Major du Regiment de ses Gardes Preobrazinski, le Prince de Hesse-Hombourg, qui étoit déjà Lieutenant General de ses Armées ; & Mr. de Romantzoff, aussi Lieutenant General, & Major du même Regiment qui étoit reveu depuis peu de la Frontiere de *Perse*, en fut fait Lieutenant Colonel. Le 30. le Duc de Liria, Ambassadeur d'Espagne, partit de cette Ville, pour retourner à sa Cour par *Varsovie*, où il a ordre de s'arrêter quelque-tems : Son Excellence avoit pris peu auparavant son Audience de congé de l'Imperatrice, qui lui fit présent d'une bague de diamans estimée 8000. roubles, & avoit présenté Don Calcos à S. M., en qualité de Secretaire de Légation, pour menager ici les affaires d'Espagne, jusqu'à ce que le Roy son Maître ait jugé à propos d'y envoyer un autre Ambassadeur.

XI. Le Duc Ferdinand de Courlande a envoyé en cette Ville son Chancelier, avec une autre personne de distinction, pour faire part à l'Imperatrice de Russie de son mariage avec la Princesse de Saxe-Weyssenfels, & pour exécuter aussi une Commission particuliere auprès de cette Souveraine. On apprend que ce Prince à l'occasion de son mariage, a considérablement augmenté ses Domestiques, & qu'il a résolu d'augmenter aussi jusqu'à 80. hommes la Compagnie des Gardes qui n'étoit jusqu'ici que de 40. Il est arrivé un Exprés en cette Cour, dépêché par le Gouverneur de *Derbent*, avec avis qu'il y avoit un Traité conclu entre les Turcs près de *Babilone*, & le Sophi de Perse qui les avoit investis de tous côtés, en sorte qu'ils auroient été autrement affamés & obligés de se rendre à discrétion; que ce Traité portoit entr'autres choses, que toutes les Places conquises sur les Persans par les Turcs depuis quatre ans, leur seroient rendues, & qu'il avoit été envoyé à *Constantinople*, afin d'être ratifié par le nouveau Grand Seigneur: c'est de quoi le tems nous pourra mieux éclaircir.

XI. Mr. Westphalen, Envoyé extraordinaire du Roi de Dannemarck, se rendit le 9. Decembre en long manteau de deuil à l'Audience de l'Imperatrice, à qui il fit part de la mort du Roi Frederic IV. son Maître, & de l'avenement au Trône du Prince Royal son fils; ce Ministre lui délivra aussi une Lettre de notification de ce nouveau Roi, conçue en des termes très-obligeans: Sur quoi S. M. Cz. a résolu de prendre un deuil de six semaines pour cette mort, & d'envoyer ordre à son Ministre à la Cour de Dannemarck, d'y faire à cette occasion les complimens de condoléance & de congratulation accoutumés. Le 11. jour de la fête de Saint André (selon l'ancien stile) tous les Chevaliers de cet

Ordre

Ordre eurent l'honneur de saluer S. M. Cz. qui les a ensuite traité très-splendidement à dîner.

## A R T I C L E VII.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en  
ANGLETERRE, en HOLLANDE  
& aux PAYS-BAS, depuis le mois  
dernier.*

I. **L**ondres. Mr. Charles Evrift, nouveau Gouverneur de l'établissement de la Compagnie des Indes à *Bencolen*, a pris congé des Directeurs, de même que les Commandans des sept Vaisseaux de cette Compagnie, qui sont prêts à faire voile, sçavoir 4. pour la Chine, 3. pour *Bengale* & le *Fort St. George*, & le septième pour *Bencolen*, à bord duquel Mr. Evrift doit s'embarquer. Le *Prince Guillaume*, Vaisseau de la Compagnie du *Sud*, dont nous avons souvent parlé, est enfin parti de *Spithead* pour *Porto-Bello*, de compagnie avec la Flute nommée le *St. Philippe*; & la *Princesse Loüise*, Vaisseau du Roi, a fait voile de *Falmouth* pour *Gibraltar* & les *Indes Occidentales*. Le 18. Decembre on celebra à la Cour l'anniversaire de la naissance de la *Princesse Loüise*, qui entra ce jour-là dans la sixième année de son âge: L. M. reçurent les complimens là-dessus des Ministres étrangers & de plusieurs autres personnes de distinction des deux sexes: La Reine fit present à cette *Princesse* d'une urne d'or artistement travaillée, & la *Princesse Royale*, les *Princesses Amelie* & *Caroline* lui firent aussi plusieurs beaux presens. Le Comte de *Watsdorff*, Envoyé extraordinaire du Roi de Pologne, eut le même jour une Audience particulière

liere du Roi , à laquelle il fut conduit par le Chevalier Clement Cotterell , Maître des cérémonies , & introduit par le Lord Harrington , un des Secretaires d'Etat ; & ce Ministre fut ensuite introduit devant la Reine par le Comte de Grantham , son Grand-Chambellan : On remarque que le Comte de Kinski , Ministre de l'Empereur , se donne de grands mouvemens pour observer toutes les démarches de ce Seigneur , chargé d'une Commission en cette Cour , dont le contenu est encore impénétrable ; & si l'on en croit à un bruit , ce Ministre doit avoir déclaré à S. M. que le Roi de Pologne son Maître ne permettra jamais le passage par ses Etats des 30000. Moscovites que la Czarine a promis à l'Empereur.

II. La Cour reçoit toujours de frequens Exprés de ses Ministres résidens à celles d'Espagne , de France & de la Haye : On tient chaque fois des Conseils sur leurs dépêches , à l'issuë desquels on renvoye les mêmes Couriers , chargés de nouvelles instructions , & le tout se passe avec beaucoup de secret. Dans un grand Conseil , qui se tint en présence du Roie 24. , le Parlement qui étoit prorogé jusqu'à ce jour , le fut encore jusqu'au premier Février 1731. & la Convocation du Clergé jusqu'au 17. du même mois : S. M. nomma aussi les nouveaux Scherifs pour les differens Comtés de cette partie de la Grande-Bretagne nommée l'Angleterre ; & à l'issuë de ce Conseil , on dépêcha un Exprés au Comte de Chesterfield , Ambassadeur Extraordinaire de cette Couronne auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies , qui doit revenir dans peu en cette Cour ; Mr. Edward Finch ayant été nommé pour l'aller remplacer. Le Contr'Amiral Stewart est aussi attendu de jour à autre , revenant des Indes Occidentales avec l'Escadre de Vaisseaux de guerres qu'il

commandoit ; & l'on a reçu avis de *Seville* que le Roy d'Espagne avoit nommé des Commissaires , pour régler avec ceux de S. M. Britannique les pertes que les Marchands des deux Nations ont faites pendant la dernière rupture. Le Colonel Cosby a été fait Gouverneur des Isles *Sous le Vent* ; en la plade du Lord Forbes qui a resigné cet Emploi , & le Regiment vacant par la mort toute recente de Mr. Newton Brigadier General , a été donné au Colonel Jean Coppe, Capitaine de la première Compagnie des Grenadiers Gardes à cheval : Il y a aussi des Patentes sous les Sceaux , pour créer cinq nouveaux Membres de la Chambre-Haute du Parlement, sçavoir , Guillaume Duc de Cleveland & Southampton, Henri Comte de Ferrers, Guillaume Comte Cowper, Thomas Lord Trevor, & Edward Lord Evêque de Durham.

III. La Cour a quitté le deuil qu'elle portoit pour la mort du Roi de Dannemarck. Le 6. Janvier jour de Noël , ( vieux stile ) le Roi revêtu du Grand Collier de l'Ordre de la Jarretiere , se rendit en cérémonie à la Chapelle du Palais *St. James* ; les Hérauts d'armes marchaient devant S. Maj. , & le Prince de Galles la suivait , avec le Duc de Cumberland & les Chevaliers de la Jarretiere , du Char-don & des Bains , qui étoient tous revêtus de leurs habits de cérémonie : La Reine accompagnée des Princesses aînées, alla aussi dans la même Chapelle, où l'Archevêque d'*York* Grand Aumônier , prononça le Sermon ; après lequel L. Maj. & Leurs Altesses Royales reçurent la Communion par les mains de l'Evêque de *Londres* , Doyen de ladite Chapelle. Il s'étoit tenu le jour précédent une Assemblée de la Trésorerie , à laquelle assisterent le Chevalier Robert Walpole , le Chevalier Guillaume Younge , Mr. George Doddington , & Mr.

Guillaume

Guillaume Clayton : On y délibéra sur des affaires concernant la Flotte ; & dans un Conseil de guerre qui s'étoit aussi tenu alors au même Palais , on traita des reglemens à faire par raport aux Troupes, & particulièrement à celles qui doivent être envoyées en *Italie* au Printems prochain.

IV. Le Sieur Goffet qui arriva de France en cette Ville sur la fin du mois dernier , ayant placé dans un des Apartemens du Palais de *St. James* , toute la Cour de France de la façon , representée en cire d'une nouvelle composition : L. M. avec les Princes & Princesses , eurent le plaisir de voir ces figures , qui sont si bien copiées du naturel , qu'elles ne pûrent s'empêcher d'en témoigner leur admiration : La Reine ordonna même audit Goffet de faire aussi appotter au Palais toute la Famille de L. M. Britanniques ; ce qui ayant été exécuté , elles en parurent pareillement très-satisfaites ; & cet Artiste , qui a eu l'aplaudissement de tous les Seigneurs & Dames de cette Cour , a reçu de la Reine un present considerable. 200. hommes sont actuellement occupés à creuser un Canal dans *Hideparc* : Ceux qui travaillent à faire un nouveau chemin entre *Weisbeach* & *March* dans l'Isle d'*Ely*, ont trouvé deux urnes , dont la plus grande renferme des os & des cendres , & l'autre environ 300. pieces d'argent monoyé , parmi lesquelles il n'y en a pas deux qui se ressemblent , & elles paroissent toutes par leurs dates avoir été frappées depuis plus de deux mille ans.

V. Nous aprenons de *Devises* que deux de ces malheureux qui distribuient des Lettres menaçantes à divers particuliers , & dont nous avons fait mention dans nos deux derniers Journaux , y ont été arrêtés , & qu'ayant été examinés , ils avoient avoué le fait , signé leur confession , & accusé celui

qui avoit mis le feu à la Maison du Sieur Packier à *Bristol* ; sur quoi l'on envoya d'abord des gens à *Bath* , pour s'en saisir , & l'on est depuis informé que cet Incendiaire a aussi été arrêté. Des avis venus de *Dublin* portent qu'un Vaisseau avoit fait tout récemment naufrage près de *Ross* avec tout son équipage & beaucoup de Passagers , parmi lesquels se trouvoient douze Gentilshommes Catholiques-Romains , qui alloient en Pays étrangers faire leurs études en Theologie ; & l'on mande de *Dunkerque* que la pointe à l'Ouest de ce Port ayant été démoli, on en avoit jetté les ruines dans le Canal ; en sorte que le cours de l'eau y est à present si interrompu , & si embarrassé de sable , que les plus petits Vaisseaux ne sçauroient y entrer sans danger.

VI. Des Lettres venuës de la *Caroline-Meridionale* nous informent qu'on y découvrit sur la fin d'Août dernier une conspiration inouïe : voici ce qu'elles portent. „ Les Negres conjurerent le 26.  
 „ Août d'égorger tous les Habitans de ce Pays ;  
 „ mais les uns ayant voulu que les Negres de cha-  
 „ que Plantation égorgeassent leurs Maîtres , & les  
 „ autres étant d'opinion qu'il valoit mieux s'assem-  
 „ bler , & surprendre les Blancs , il s'éleva une  
 „ contestation entr'eux , qui donna lieu aux Habitan-  
 „ s du Pays de découvrir ce noir attentat ; sur  
 „ quoi leur Chef , & quelques autres des principaux Conspirateurs furent pris , & mis aux fers ;  
 „ & l'on doit incessamment instruire leur procès.  
 „ Comme les Negres sont au nombre d'environ  
 „ 28000. , il leur auroit été assez facile de sur-  
 „ prendre & massacrer les Habitans , qui ne sont  
 „ gueres au-delà de 3000. hommes. D'autres Lettres écrites du Fort *Zanmadina* , situé au Cap de *Bonne Esperance* , & que l'on a reçûes depuis peu , nous font le détail suivant d'une conspiration , qui

n'a pas moins de singularités que celle que nous venons de rapporter : „ Le Gouverneur de ce Fort, „ qui est Indien de Nation, & Capitaine General „ des Troupes des *Hottentots*, fut averti par un „ homme de *Magovatti*, qui est une Province „ voisine, que le Gouverneur de cette Place avoit „ dessein de surprendre ce Fort le lendemain : On „ se mit d'abord en état de défense : Dix heures „ après on fut effectivement attaqué par 12. mille „ hommes, qui se rendirent maîtres en très-peu „ de tems de la plûpart des Fortifications de *Zan-* „ *mandina* ; mais l'Artillerie ayant là-dessus com- „ mencé à joûter, ce qui joint à un renfort d'hom- „ mes qui est venu à tems, les ennemis furent tel- „ lement battus, qu'il en resta morts sur la place „ plus de 4000. le reste ayant pris la fuite avec „ beaucoup de confusion, & leur Gouverneur, de „ même que son Lieutenant furent pris & amenés „ dans ce Fort.

VII. *Hollande*. Les Conseillers-Députés de la *Hollande Méridionale*, disposerent le 20. Decembre dernier d'un grand nombre de Charges militaires subalternes qui étoient vacantes : Dans une Conférence qu'a eu Mr. Greys Résident de Dannemarck, avec le Baron de Lynden, pour lors Président de l'Assemblée des Etats Generaux des Provinces Unies, il lui présenta de nouvelles Lettres de créance qu'il avoit reçûes du Roi son Maître, par lesquelles il est élevé à la Dignité d'Envoyé extraordinaire de S. M. Danoise ; & ce Ministre a déjà été reconnu en cette qualité par L. H. P. Mr. de la Beaume, qui a ménagé ici les affaires de France, en l'absence du Marquis de Fenelon, Ambassadeur de cette Couronne, partit le 21. de *La Haye*, pour aller exécuter une Commission du Roi Très-Christien à la Cour de la Grande-Bretagne. On parle d'équiper

de nouveau une Escadre de Vaisseaux de guerre & de l'envoyer dans la *Méditerranée* au Printems prochain.

VIII. *Pays Bas. Bruxelles.* Le 13. Decembre jour anniversaire de la naissance de la Ser. Archiduchesse Gouvernante de ces Pays , qui entra dans la 51. année de son âge , tous les Ministres d'Etat & étrangers & la principale Noblesse complimenterent là-dessus S. A. S. , s'étant rendus pour cet effet au Palais en habits de fête : Cette Princesse tint le même jour Chapelle publique , & fit distribuer ensuite à 50. pauvres enfans une bourse à chacun de 15. escalins.

IX. Le 24. & le jour suivant S. A. S. ayant assisté dans la Chapelle du Palais , à toutes les fonctions pieuses de la Nativité de Notre Seigneur , elle reçut les complimens ordinaires à l'occasion des fêtes , & dina ensuite en public au concert d'une agréable Musique. Le même jour le Comte de Königseck arriva ici de *Paris* , & alla prendre son logement chez le Comte de Lanoy : S. Exc. se rendit le 27. à l'Audience de S. A. S. qui lui fit un accueil des plus gracieux , & passa le même jour en revûe son Regiment , qui étoit venu la veille d'*Ostende* en cette Ville ; après quoi ce Regiment partit pour aller en garnison à *Ath* & à *Mons*. Le premier Janvier la Ser. Archiduchesse fut encore complimentée sur le renouvellement de l'année de tout ce qu'il y a ici de personnes de distinction des deux sexes : Ce jour-là le Comte de Königseck partit pour continuer son voyage de *Vienne* par quelques Cours d'Allemagne , où il a ordre d'exécuter une Commission de l'Empereur son Maître ; & le 6. le Baron de Fonseca arriva au contraire ici de *Paris* , pour se rendre aussi de-là à *Vienne* : ce Seigneur eut le lendemain une Audience particulière de S. A. S. , & a depuis eu diverses conférences avec les Ministres. La Garnison

de cette Ville a été entièrement échangée , & l'on a fait aussi divers changemens dans celles des autres Places de ces Pays.

Nous dûmes dans nôtre Journal du mois dernier , que le Baron de Kessel avoit été pourvû par S. M. Imp. du Gouvernement de *Malines* & de la Province ; mais cela ne s'est pas confirmé : S. A. Ser. l'Archiduchesse en ayant disposé en faveur de Mr. le Colonel de Geminiani , qui étoit Major de la Ville & Province de *Luxembourg* & Comté de *Chiny*, en considération des bons & fideles services qu'il a rendus à l'Auguste Maison d'Autriche pendant l'espace de 43. ans en qualité d'Officier militaire , & de la capacité & expérience qu'il a fait paroître tant dans les vieilles guerres d'*Hongrie*, que sur le *Rhin* & dans les *Pays-Bas* , aussi-bien que dans les Places où il a commandé en tems de guerre & de paix. S. A. Ser. a disposé aussi de la Charge de Conseiller au Conseil de *Brabant* , vacante par la mort de Mr. Jardon , en faveur de Mr. Schoekaart , fils du Président de la Chambre des Comptes de cette Province.

## ARTICLE VIII.

*Qui contient les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres depuis le mois dernier.*

I. **N** *Naissances.* La Comtesse Epouse du Comte Casimir de Wartenberg, est heureusement accouchée d'un fils à *Francfort*, qui a été baptisé & nommé Charles François Leopold.

Le 18. Decembre Madame Vane, sœur du Duc de Southampton, & Epouse de Mr. Henry Vane, fils du Lord Bernard, accoucha d'une fille à *Londres*.

La nuit du 5. au 6. Janvier la Princesse Epouse du Prince Alexandre de Wittemberg accoucha heureusement d'un Prince à *Francfort*, au grand contentement de toute la Famille du Prince de la Tour & Tassis, dont cette Princesse est issue.

II. *Mariage.* Le 17. Decembre le Duc de Nivernois époula à *Paris* Mademoiselle de Pontchartrain,

III. *Morts.* Le 14. Decembre Madame de Charpentier, âgée de 70. ans, qui a été ci. devant au service de la Reine Epouse du Roi de France Louis XIV., fut trouvée morte à *Paris* dans sa Maison, étant tombée sur le feu, où elle fut brûlée.

Mr. Newton, Brigadier General des Troupes du Roi de la Grande-Bretagne, est mort à *Gibraltar*.

Le 21. la Comtesse de Platen mourut en couche à *Hannover* âgée de 22. ans, fort regrettée à cause de ses belles qualités.

Le 26. la mort enleva à *Paris* Madame de Verthamont, Epouse du Premier Président du Grand Conseil,

La Ducesse de Mazarin paya aussi dans le même tems le même tribut à la nature à *Paris*, aussi bien que le jeune Marquis d'Alincourt, fils du Duc de ce nom, qui n'étoit âgé que de 7. ans.

Le fils unique du Duc d'Aumont est pareillement décédé le premier Janvier dans la même Ville; & le 3. Mr. Antoine-François Ferrand, Conseiller d'Etat Ordinaire, y mourut dans la 77<sup>e</sup>. année de son âge.

La nuit du 19. au 20. Janvier mourut à *Luxembourg* le Comte d'Arberg & de Vallangin, Seigneur de Saffenheim, de Gronsfelt, &c. Ce Seigneur étoit issu d'une illustre Famille de la *Franche-Comté*, & laisse une fille unique de son mariage avec la Veuve du feu Comte de Gronsfelt, Velt-Maréchal des Armées de S. Maj. Imp. & Cath., dont nous annonçâmes aussi la mort au mois de Decembre de l'année dernière.

*Extractum extensionis Privilegii Im-  
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-  
licæ Majestatis , ad sexennium.*

**E**X Mandato acrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis , omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus , serio firmiterque inhibetur , ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet* , ( quem imprimendi soli Andreae Chevalier , Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est ) inter acri Romani Imperii , Regnorum & Döminiorum uæ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditatorum fines , simili aliove caractere aut formâ excudere , recudere , vel aliò excudendos seu recudendos mittere , aut alibi etiam impressos adducere , vendere & distrahere clam seu palam , citra supranominati Andreae Chevalier consensum , audeat vel præsumat , sub poenâ privationis quorumcunque exemplarium , & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo , & parti læsæ ex æquo decernendæ . Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infra scripti erant CAROLU. ( L. . ) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE GEORCENTHAL.